

Défense de la langue française

222, avenue de Versailles, 75016 PARIS

Téléphone : 01 42 65 08 87

Courriel : dlf78@club-internet.fr • Site : www.langue-francaise.org

N° 224

Avril - mai - juin 2007

DU PRÉSIDENT

- 2 *Jean Dutourd*, de l'Académie française

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

- 3 Aux membres de DLF. *Abdou Diouf*
8 Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales.
10 Construction en cours.
Alejandro Evuna Owono Asangono
12 Plume d'or 2006. *Jorim Ndukauba*
13 Les brèves. *Françoise Merle*

LES LANGUES DE L'EUROPE

- 16 Les Chinois et les langues européennes
Claire-Lise Dautry

LE FRANÇAIS EN FRANCE

Vocabulaire

- 20 L'Académie gardienne de la langue.
21 Mots en péril. *Jean Tribouillard*
22 Acceptions et mots nouveaux.
23 Mots d'été. *Bruno Dewaele*
24 Usage et terminologie officielle.
Marcienne Martin
26 Prélude ou finitude ? *Pierre Delaveau*
28 Souris. *Bernie de Tours*
29 Rat. *Pierre Delaveau*
30 Sauvons l'emploi ! *François Thouvenin*
31 Débâclons l'embâcle ! *Jacques Groleau*
33 La mesure de l'homme.
Bernard Moreau-Lastère

Style et grammaire

- 34 Corrigé de *La Rapière* d'or 2007.
Anne-Marie Lathière
35 Palmarès de *La Rapière* d'or.
36 Le mot épïcène. *Anne-Marie Lathière*
38 Extrait de *La Lettre* du CSA.
39 Le saviez-vous ?

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon. *Jean Brua*
44 Mots familiers du monde du spectacle.
Serge Lebel
46 Scriptorat défaillant. *Bernard Leconte*
46 Rêve de la vie d'un homme.
Xavier Boissaye
47 Jeux de mots.

Comprendre et agir

- 47 La méthode Thimonnier.
Raymond Besson
50 Une orthographe à deux niveaux... et plus.
Claude Gruaz
52 À vous de jouer.

LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN CHEF D'ORCHESTRE

- 53 Frédéric Lodéon.

NOUVELLES PUBLICATIONS

- 57 *Claudie Beaujeu, Jacques Dhaussy,*
Claude Gruaz, Anne-Marie Lathière
et *Romain Vaissermann*

I à XX VIE DE L'ASSOCIATION

Photo de la couverture : Palais de l'Institut où siègent les cinq Académies
et les studios de Canal Académie diffusé sur internet.

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2007 - 2
Revue trimestrielle Dépôt légal n° 8 CPPAP n° 0308 G 83143

DU PRÉSIDENT

Le 31 mars 2007, dans les salons du Sénat, Son Exc. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, était l'invité d'honneur du déjeuner qui suivit l'assemblée générale de DLF (voir p. III). Nous publions son allocution page suivante. Notre président lui adressa ce message.

Monsieur le Président,

Mon état de santé m'a malheureusement empêché de venir vous souhaiter la bienvenue. C'est moi qui en suis désolé, car j'ai pour vous et votre œuvre de la reconnaissance, de l'admiration et, j'oserai dire, de l'affection.

Vous savez combien l'Académie française vous aime, vous savez qu'elle vous considère en quelque sorte comme un de ses dieux tutélaires. Notre confrère Léopold Sédar Senghor est toujours en esprit parmi nous et rien ne pouvait nous rendre plus heureux que votre accession à la présidence du Sénégal. L'association Défense de la langue française a pour vous les mêmes sentiments que l'Académie. Elle pense que vous êtes un des personnages les plus importants du monde actuel et que c'est un bonheur pour tous qu'un tel homme parle français comme s'il était né sur notre terre elle-même.

Au nom de Défense de la langue française, en notre nom à tous, je vous souhaite, Monsieur le Président, avec un certain égoïsme, une longue vie et une heureuse santé.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

Aux membres de DLF

Merci, tout d'abord, de votre accueil amical, de votre invitation à partager, ensemble, ces quelques moments conviviaux autour de la langue française qui nous rassemble.



© Kurt Gawlitta

Le hasard a voulu que je relise, il y a quelques jours, ce très beau conte d'Alphonse Daudet, « La dernière classe ». Un texte historiquement marqué puisqu'il a pour toile de fond la guerre franco-prussienne de 1870. Et pourtant, ce conte où l'on voit un instituteur faire sa classe en français, pour la dernière fois, après que l'ordre fut venu de Berlin de ne plus enseigner que l'allemand dans les écoles de l'Alsace et de la Lorraine, pourrait aisément se prêter à une transposition.

Il est fort heureusement révolu le temps des guerres meurtrières pour la conquête des territoires. Mais d'une certaine manière, ce qui se joue, aujourd'hui, c'est une guerre pour la conquête des esprits et des imaginaires. Une guerre propre, silencieuse, sans victimes. Une guerre dans laquelle la puissance militaire a cédé le pas à la puissance culturelle et linguistique !

Une guerre qui représente une menace d'autant plus insidieuse qu'elle ne dit pas son nom.

Certes, l'on n'est pas près de voir l'anglais supplanter le français, l'allemand ou l'espagnol dans la vie politique nationale, dans la vie de la rue, dans la vie des foyers. Il n'en demeure pas moins que l'anglais s'est imposé comme *lingua franca* du monde contemporain dans les domaines économique, scientifique, technologique.

Il gagne chaque jour du terrain à l'ONU, dans les institutions européennes, au FMI, à la Banque mondiale, dans les organisations régionales de sécurité, renforçant du même coup la capacité de la superpuissance d'influer sur la détermination des grandes questions à l'ordre du jour international, comme sur les décisions qui émanent des organismes économiques, financiers, politiques ou stratégiques, et qui engagent le devenir de la planète.

Certes, l'on n'est pas près de voir s'éteindre la littérature, la chanson, le cinéma, la création en français, en

allemand ou en espagnol. Il n'en demeure pas moins que quelques entreprises globales ont aujourd'hui la capacité quasi monopolistique de vendre, et par conséquent de contrôler, partout dans le monde, le divertissement, le rêve, l'information, la pensée.

On comprend mieux, dans ces conditions, le refus des États-Unis d'adopter la Convention sur la diversité culturelle à l'Unesco, surtout quand on sait que les industries culturelles sont devenues leur premier

poste d'exportation. La Francophonie, pour sa part, a été aux avant-postes de ce combat, dans la mesure où elle fait pleinement siennes les avancées historiques qu'il consacre.

En effet, pour la première fois, on reconnaît que les biens et les services culturels sont porteurs d'identité, de valeurs et de sens et qu'ils ne peuvent être considérés comme des marchandises ou des biens de consommation comme les autres.

On reconnaît, aussi, la nécessité pour les États de protéger et de promouvoir la diversité des expressions culturelles, tout en assurant la libre circulation des idées et des œuvres.

On reconnaît, enfin, l'urgence de redéfinir la coopération internationale,

singulièrement au profit des pays du Sud, plus que d'autres encore sacrifiés sur l'autel de la marchandisation d'une culture de masse.

Nous sommes bien là au cœur des missions de la Francophonie, car, à travers la promotion de la langue française et des valeurs qu'elle porte en elle-même, nous entendons, plus largement, militer en faveur du respect et de l'épanouissement de toutes les langues et de toutes les cultures.

Pour la première fois, on reconnaît que les biens et les services culturels sont porteurs d'identité, de valeurs et de sens...

Je sais le scepticisme de ceux qui nous opposent, au nom du réalisme, qu'il est utopique de vouloir préserver les quelque 6 000 langues aujourd'hui parlées dans le monde. Qui plus est, l'histoire montre que les langues, comme les civilisations, sont mortelles. Paul Valéry nous l'a rappelé.

Certes ! Mais si neuf pays possèdent aujourd'hui plus de 200 langues, Claude Hagège nous fait à juste titre remarquer que « *la majorité des États, que l'on peut considérer comme souverains, ont pour langue officielle, unique ou non, l'anglais, le français, l'espagnol, l'arabe, le portugais, qui sont parmi les plus parlées du monde* ».

C'est à cette échelle, que je qualifierais de « macro linguistique », que doit être

donnée l'impulsion en faveur de la diversité linguistique. C'est d'ailleurs tout le sens de la coopération étroite que la Francophonie a engagée depuis quelques années avec ses organisations sœurs : la Lusophonie, l'Hispanophonie, l'Arabophonie, l'Union latine, le Commonwealth.

J'ajouterai que ce partenariat, entre les grandes aires linguistiques et culturelles, ne se fait pas au détriment des autres langues parlées dans ces espaces. Bien au contraire ! Car n'oublions pas que ces grandes langues de communication internationale sont l'expression de liens historiques, culturels, affectifs, mais aussi de valeurs partagées entre les pays qui les ont adoptées.

N'oublions pas non plus qu'elles sont, pour ces pays, l'instrument privilégié qui leur permet de communiquer, de travailler, de collaborer ensemble, et d'entrer en résonance culturelle. La Francophonie, qui fait coexister et coopérer les cultures, la langue française et les langues nationales, en est une parfaite illustration.

La diversité culturelle et linguistique n'est donc pas le nouveau slogan à la mode ! C'est un enjeu géopolitique majeur !

Défendre la diversité culturelle, et la diversité linguistique qui en est le fondement, c'est en effet refuser le darwinisme culturel, parce que toutes les cultures sont égales en dignité ! C'est refuser l'hégémonie d'une hyper-culture et d'une hyper-langue qui recouvrirait par le haut toutes les autres jusqu'à devenir l'idiome commun de la mondialité !

Défendre la diversité culturelle, c'est, à l'autre bout, refuser la réclusion culturelle parce qu'elle contient en germe l'exacerbation des passions identitaires, et la négation de toute coexistence et de tout dialogue, au nom de la différence.

Défendre la diversité culturelle, c'est donc, tout à la fois, défendre la spécificité de chaque culture par rapport à toutes les autres, et la nécessité pour toutes de coopérer avec chacune des autres.

Disant cela, on est bien loin du chauvinisme linguistique ou culturel, du protectionnisme frileux, de l'anachronisme dont certains taxent encore trop souvent la Francophonie.

Et je voudrais redire fermement, ici, que ce qui menace, d'abord, une langue, c'est l'idée, chez ses locuteurs, qu'il ne sert à rien de la promouvoir.

**Ce qui menace, d'abord,
une langue, c'est l'idée,
chez ses locuteurs, qu'il
ne sert à rien de la
promouvoir.**



Surtout lorsque ces locuteurs font, dans le même temps, la promotion d'une langue qui n'est pas la leur – par fatalité ? par snobisme ? – je ne saurais le dire.

Le fait est que je m'explique mal la réserve des Français lorsqu'il s'agit de revendiquer leur identité, de revendiquer leur langue ! Les autres États et gouvernements de la Francophonie n'ont fort heureusement pas les mêmes pudeurs !

Je ne prendrai qu'un exemple. Quel message les Français envoient-ils à ces peuples qui ont choisi d'apprendre la langue française, de la parler pour s'ouvrir au monde, quand ils constatent que certains Français sont les premiers à renoncer à l'utilisation de leur langue, au profit de l'anglais, dans les instances internationales ?

Les États et gouvernements de la Francophonie se sont engagés, solennellement, lors du Sommet de Bucarest, à utiliser le français dans les organisations internationales lorsque leur langue n'était pas représentée. Et je veillerai personnellement à ce que ces engagements soient tenus, car cette pratique est encore insuffisamment répandue. Cela étant, il conviendrait que les Français montrent la voie.

La Francophonie ne se réduit pas à la France, loin s'en faut, mais la

La Francophonie ne pourra se faire sans les Français !

Francophonie ne pourra se faire sans les Français !

Je sais qu'au fil des années votre association a tenu à intégrer cette dimension universelle de la Francophonie, à travers notamment ces très belles manifestations que sont le concours Philippe-Senghor et le concours de la Plume d'or. Ouverture guidée par un double principe que résume votre devise : « Ni purisme, ni laxisme ».

Ces deux mots d'ordre me paraissent essentiels.

Veiller à la pureté de la langue est de la plus grande importance, et il est des institutions françaises dont c'est la mission première. Je le dis clairement, ce n'est pas celle de la Francophonie !

La Francophonie s'appuie sur les deux cents millions de francophones répartis sur l'ensemble des continents. Elle est là pour susciter et favoriser ce désir de français, à travers des actions de coopération dans les domaines éducatif, économique, mais aussi dans le domaine politique et diplomatique, au nom de ces valeurs que véhicule la langue française, et qui ont pour nom la solidarité, la démocratie, les droits de l'homme et la paix.

Elle est là, aussi, pour diffuser et nous faire partager les trésors des cultures en langue française qui l'irriguent.



Une langue française que les créateurs de l'espace francophone enrichissent sans cesse de mots nouveaux, d'idiotismes nouveaux, d'imaginaires nouveaux. Il y a bien désormais un français d'Afrique, du Québec, de Belgique, des Caraïbes, et de bien d'autres contrées encore. Et je forme le vœu, une nouvelle fois, que les Français ouvrent plus largement leurs médias, leurs collections, leurs manuels scolaires à cette création venue d'ailleurs.

Refuser le laxisme, je le disais, me paraît tout aussi essentiel. Le laxisme est à la fois un état d'esprit, et un déficit d'action. Le dénoncer ne suffit pas. C'est dire que la prise de conscience qui doit s'opérer autour de l'impérieuse nécessité de protéger et de promouvoir la diversité des langues et des cultures doit aller de pair avec des actes forts.

Qu'il s'agisse de se donner les moyens de veiller, dans la pratique, au respect du statut et de l'emploi de la langue française dans les instances internationales – je n'irai pas jusqu'à dire sur le territoire français car il ne me revient pas de m'immiscer dans les affaires intérieures d'un État membre.

Qu'il s'agisse également de promouvoir une politique ambitieuse de l'enseignement des langues vivantes. L'Europe me semble à cet égard pouvoir constituer un espace privilégié de

l'expression de la diversité. Encore faudrait-il rendre obligatoire, dans tous les pays européens, l'apprentissage d'une deuxième ou d'une troisième langue vivante, sachant que la première langue choisie est majoritairement l'anglais.

Et je suis convaincu que la France a un rôle de chef de file à jouer dans cette entreprise. Elle a, en effet, une politique linguistique ancienne. Elle a, par ailleurs, plus qu'aucun autre pays, fait de la langue un enjeu politique. C'est dire qu'elle a vocation non seulement à défendre et à promouvoir sa langue, mais aussi à promouvoir le multilinguisme.

Je dirais même que les autres pays européens attendent d'elle qu'elle le fasse. Sa volonté de défendre la langue française serait, à n'en pas douter, perçue dans toute la force de son symbole, serait surtout perçue comme un espoir, celui, pour les autres grandes langues, d'être à leur tour, reconnues.

J'ai bien conscience que mes propos vont à contre-courant de l'histoire que la mondialisation et les forces dominantes voudraient laisser s'écrire. Mais je sais aussi que les idées qui ne vont pas dans le sens de l'histoire ont été, très souvent, celles qui ont conduit à écrire les plus belles pages de notre Histoire.

Abdou DIOUF

Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales

adopté par la 22^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie
Bucarest, le 26 septembre 2006

Nous, Ministres participant à la Conférence ministérielle de la Francophonie,
réunis à Bucarest, le 26 septembre 2006,

sensibles aux difficultés que rencontre l'usage du français dans les organisations
internationales et régionales ;

soulignant notre attachement, au titre de la diversité culturelle et linguistique, au
plein respect du statut de langue de travail ou de langue officielle reconnu par les
textes organiques des organisations internationales et régionales dont nos États et
gouvernements sont membres ;

rappelant que le français est l'une des deux langues de travail des Nations unies
et de ses organes spécialisés ;

dans les organisations internationales et régionales, où le français bénéficie du
statut de langue de travail ou de langue officielle, nous nous engageons, ainsi que
nos représentants et délégués :

- à nous exprimer en français lorsque c'est notre seule langue nationale ou
officielle ;
- à faire une part équitable et équilibrée à l'expression en français lorsque notre
pays reconnaît plusieurs langues nationales ou officielles, illustrant ainsi notre
diversité culturelle ;
- à privilégier l'expression en langue française dans tous les autres cas où l'usage
de notre ou de nos langues nationales ou officielles, autres que le français, n'est
pas possible.

Nous assurerons en outre, lors des assemblées générales et des sessions
ministérielles, si nous n'utilisons pas le français, qu'en cas de distribution de
versions écrites, une version française soit fournie par le secrétariat de l'organisation
ou par notre propre délégation si celle-ci choisit d'en distribuer le texte.

Par ailleurs, nous nous engageons à ce que nos représentants et délégués auprès
de ces organisations :

- 1) s'assurent auprès des secrétariats de ces organisations :
 - de l'interprétation simultanée des interventions lors de la tenue de séances
officielles et aux étapes importantes de l'examen d'un texte ;

– qu’il n’y ait pas d’abus de réunions informelles sans interprétation ;

2) veillent à ce que :

– toute la documentation et les publications, y compris électroniques, de ces organisations soient disponibles en français ou, en cas de traduction, dans une version française de qualité, conforme à l’original ;

– les textes essentiels à la négociation soient également disponibles en français en temps utile ;

3) formulent, au sein des groupes d’ambassadeurs francophones, des propositions pour favoriser l’usage du français et réagissent auprès des secrétariats, collectivement si nécessaire, en cas de manquement aux règles du multilinguisme ;

4) veillent à l’allocation par ces organisations de ressources financières et humaines adéquates pour que le statut des langues de travail ou des langues officielles soit respecté dans les faits ;

5) interviennent collectivement afin qu’elles appliquent de manière rigoureuse le multilinguisme comme critère de recrutement ;

6) interviennent pour que, dans les opérations de maintien de la paix conduites sur le territoire d’un État francophone, les contingents de l’organisation internationale ou régionale concernée soient en mesure de communiquer avec les autorités et la population en français et que cette nécessité soit prise en compte dans le recrutement et la formation des personnels des opérations de maintien de la paix ;

7) travaillent de concert avec les représentants des autres groupes linguistiques reconnus au sein des organisations internationales et régionales, pour faire respecter les principes du multilinguisme et de la diversité culturelle ainsi que le statut des langues de travail et des langues officielles.

À cet effet, nous appuyons les initiatives prises au sein de ces organisations pour favoriser l’apprentissage des langues par leur personnel et soutenons les actions en cours de l’OIF en vue d’enseigner le français aux fonctionnaires de ces organisations et des États et gouvernements membres dont le français n’est pas langue officielle ; nous nous concerterons également pour favoriser le recrutement d’agents maîtrisant la langue française à des postes de responsabilité au sein de ces organisations.

Nous invitons le Secrétaire général de la Francophonie à poursuivre résolument son engagement en faveur de l’usage du français dans les organisations internationales, notamment à travers les représentations permanentes de l’OIF et les autres actions d’accompagnement que nous jugerons souhaitables.

Construction en cours

À l'instigation de M^{me} Françoise Etoa, présidente du Cercle des enfants, une bibliothèque-ludothèque francophone pour les jeunes enfants devait être créée en Guinée équatoriale (voir DLF, n° 221). Cette création a été quelque peu retardée comme l'explique la lettre du ministre chargé de mission auprès du président, traduite ci-dessous et reproduite page suivante.

Chère Madame,

C'est avec un grand plaisir que le gouvernement de la République de Guinée équatoriale a pris connaissance de votre projet de création d'une bibliothèque pour les enfants de Guinée équatoriale, qui porterait le nom de « Maison de la francophonie », ainsi que du don de tout le matériel nécessaire à son équipement, des livres et des jeux pour enfants, qui sont actuellement entreposés dans des conteneurs sur le quai de Bata.

À cet effet, en vous transmettant les remerciements du gouvernement pour l'intérêt que vous portez à la promotion de la langue française en Guinée équatoriale, j'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le président de la République a décidé de construire un bâtiment approprié, exclusivement réservé à ladite bibliothèque, en prenant en compte que l'école qui avait été destinée à votre bibliothèque ne réunit pas les conditions nécessaires et doit être détruite.

L'entreprise choisie pour la réalisation du projet a pour nom SEGUIBAT et c'est avec elle que nous sommes en voie de choisir l'architecture de l'édifice et de prévoir son emplacement. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir nous informer de tous les secteurs que devra posséder la bibliothèque.

Je profite de l'occasion pour vous adresser mes salutations les plus amicales.

Alejandro EVUNA OWONO ASANGONO



República de Guinea Ecuatorial
Presidencia
El Ministro Encargado de Misiones.

Malabo, 15 de febrero de 2007

Señora Doña Francoise Etoa
Presidenta del Circulo de los Niños
Para la Defensa de la Lengua Francesa
c/ Emille-Dubols n° 7, 75014
Paris.

Muy estimada Señora:

Ha sido con gran placer que el Gobierno de la República de Guinea Ecuatorial ha acogido su proyecto para la creación de una biblioteca infantil en Guinea Ecuatorial denominada "MAISON DE LA FRANCOPHONIE", así como la donación de todo el material para su equipamiento, libros y juegos infantiles, cuyos contenedores se encuentran actualmente en el muelle de Bata.

A tal efecto, al transmitirle el agradecimiento del Gobierno por el interés mostrado por usted para la promoción de la lengua francesa en Guinea Ecuatorial, tengo el honor de informarle que Su Excelencia el Presidente de la República ha decidido construir un edificio apropiado, exclusivamente para dicha biblioteca, habida cuenta de que la escuela que le fue adjudicada para la biblioteca no reúne condiciones y se tiene que destruir.

La empresa elegida para ejercitar el proyecto se denomina SEGUIBAT, con la cual estamos en proceso de diseñar la arquitectura del edificio y emplazamiento del mismo. Mucho le agradecería se digne instruirnos sobre todos los servicios que debería tener la biblioteca.

Sin otro particular, aprovecho la ocasión para saludarle muy afectuosamente.


Alejandra Owono Asangono


Plume d'or 2006 le Nigeria à l'honneur



Le sénateur André Ferrand et Jorim Ndukauba

Le 16 mars 2007, comme chaque année depuis 2001, M. André Ferrand, sénateur des Français établis hors de France, accueille notre lauréat de la Plume d'or. Et cette année encore, au cours d'une belle réception, cet accueil eut lieu, à l'invitation de M. Christian Poncelet, président du Sénat, dans les salons de sa résidence.

Le Nigérian Jorim Ndukauba, dont le français est la seconde langue étrangère, sut exprimer sa reconnaissance envers tous ceux qui avaient préparé sa venue et organisé son séjour à Paris et à Reims.



Jorim Ndukauba entouré par notre vice-présidente Françoise de Oliveira et par le sénateur André Ferrand

C'est avec beaucoup d'émotion que je m'exprime devant vous ce soir. Ce prix est un immense honneur et les mots me manquent pour montrer toute ma gratitude à l'association DLF qui, par son choix, m'a attribué cette distinction exceptionnelle.

Permettez-moi, bien sûr, de remercier tout particulièrement Monsieur le Sénateur André Ferrand représentant des Français à l'étranger, pour son soutien infatigable auprès de l'association DLF, qui joue un rôle important dans la promotion de la langue de Molière.

Permettez-moi aussi de remercier bien chaleureusement l'Alliance française, qui s'est tant dévouée pour préparer mon séjour à Paris, et M. Jacques Dargaud qui m'a fait découvrir la belle ville de Reims et les charmes du champagne...

Enfin, je remercie également le gouvernement de mon pays, le Nigeria, qui a œuvré pour la diffusion du français sur toute l'étendue du territoire national : aujourd'hui, au Nigeria, le français est une langue officielle.

Comme chaque aventure a une fin, je ne cesserai jamais de remercier toutes les personnes qui ont contribué positivement à transformer en réalité mon rêve de faire un voyage en France.

Jorim NDUKAUBA

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● En SUISSE :

C'est avec beaucoup de ferveur que la **Semaine de la langue française et de la francophonie** [10 au 20 mars] a été vécue, non seulement en Suisse romande, mais aussi dans les parties germanophone et italophone du pays. Outre des émissions radiophoniques et nombre d'articles de presse, des conférences, des concours d'écriture et des animations dans les écoles ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, ainsi qu'à Bâle, Berne, Zurich, Bellinzona et Lugano. À Delémont, après une brillante conférence sur l'éloquence donnée par un maître du barreau de Genève, a été créé un Prix romand de l'éloquence, tandis qu'à Porrentruy s'ouvrait une exposition intitulée « Si la langue française m'était contée ». (Informations transmises par M. Étienne Bourgnon, président de la délégation de Suisse.)

● Et ailleurs :

De fait, la **Semaine de la langue française et de la francophonie** a été célébrée avec enthousiasme dans des centaines de villes sur les cinq continents. Colloques, conférences, expositions, concours, dictées, festivals, spectacles et autres rendez-vous ont été organisés par de nombreuses associations, par les Alliances françaises, les centres culturels, les écoles, collèges et lycées, les ambassades de France...

– Au Québec, « dans le milieu de l'éducation, de la culture ou du travail », les activités liées à la « Francofête » se sont déroulées du 2 au 25 mars !

– En Belgique, les activités organisées dans le cadre de « La langue française en fête » ont occupé tout le mois de mars. Pour découvrir la plupart des actions menées, y compris en France, rendez-vous sur le site de l'OIF* : www.20mars.francophonie.org

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● L'AUF* offre près de 700 **allocations d'études à distance**. Une priorité est accordée, à qualité scientifique égale, aux candidatures féminines. Les candidats sont sélectionnés par les universités, selon des critères élaborés par le Conseil scientifique de l'AUF, et bénéficient d'une importante prise en charge des frais pédagogiques et d'inscription.

S'inscrire avant le 30 août :
<http://www.auf.org/article350.html>

● L'Université Jean-Moulin Lyon 3 vient de mettre en place un Institut pour l'étude de la Francophonie et de la mondialisation. **L'iframond** délivrera un diplôme de 3^e cycle après une formation de onze semaines.

Iframond, 1, rue de l'Université, BP 0638, 69239 Lyon cedex 02, tél. : 04 78 78 73 73, fax : 04 78 78 73 74, courriel : iframond@univ-lyon3.fr
 site : <http://iframond.univ-lyon3.fr/>

● La Cellule de réflexion stratégique de la Francophonie mise en place par M. Abdou Diouf, le 26 février, est dirigée par **Dominique Wolton**. Cette structure légère assure certaines des fonctions imparties à l'ancien Haut Conseil de la Francophonie. Associant de façon ponctuelle à ses travaux des chercheurs et des spécialistes francophones de divers horizons, elle sera amenée à réfléchir sur quatre thèmes principaux : les migrations internationales, l'identité francophone, le dialogue des civilisations, l'Europe élargie et la Francophonie. Le statut des industries culturelles et l'éducation constituent un thème transversal.
 (*La Francophonie en brèves*, février 2007.)

● Pour ceux que fascine l'empire du Milieu, le site **www.toutelachine.com** fourmille d'informations, y compris sur les activités du centre culturel français de Pékin.

● Cinq entreprises de presse – *Les Échos du jour* (Bénin), *L'Indicateur du renouveau* (Mali), *Le Rénovateur* (Laos), *Le Populi et Ouest échos* (Cameroun) – ont été retenues par la Commission du fonds d'appui à la presse francophone du Sud pour bénéficier d'une modernisation de leurs équipements et du renforcement de leurs capacités en matière de gestion. Depuis 1998, plus de quatre-vingt-cinq journaux du Sud, répartis entre l'Afrique, l'Asie, le Moyen-Orient et la Caraïbe, ont bénéficié du soutien qu'apporte l'OIF* à la presse pluraliste .

●MAROC :

L'université Mohammed V-Agdal de Rabat, créée par le roi Mohammed V, fête son cinquantième anniversaire. Cette université héberge le Campus numérique francophone de l'AUF*.

●NOUVELLE-CALÉDONIE :

L'Alliance Champlain remettra, pour la treizième fois, une centaine de livres québécois à la bibliothèque Bernheim de Nouméa, le 23 août.

www.alliance-champlain.asso.nc
champlain@offratel.nc

●CANADA :

L'université de Toronto vient d'ouvrir un Centre d'études de la France et du monde francophone, qu'elle met en œuvre en partenariat avec le gouvernement français.
 (*Lettre de l'AUF**, n° 35.)

● TRAVAUX DE L'OIF*

– « 200 millions de francophones sont recensés dans le monde, dont 72 millions partiels », telle est l'une des statistiques présentées, le 13 mars, à l'occasion du lancement de l'ouvrage *La Francophonie dans*

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

le monde 2006-2007, préfacé par Abdou Diouf (Nathan, 320 p., 21,10 €).

Ce rapport est notamment consacré à la situation de la langue française et à la diversité culturelle et linguistique, tant dans les 68 États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF qu'en dehors de la sphère francophone. (Rappelons que L'OIF compte 55 États et gouvernements membres et 13 pays observateurs.)

– À lire aussi : *Abdou Diouf et l'Organisation internationale de la Francophonie*, textes rassemblés par Lamine Tirera (L'Harmattan, 2006, 404 p., 32 €).

● **Ambroise Queffélec**, professeur de linguistique à l'université de Provence et éditeur de la revue *Le français en Afrique*, nous fait part de la sortie de l'ouvrage qu'il a rédigé avec **Omer Massoumou**, directeur du département de langue et littérature françaises à l'université Marien Ngouabi de Brazzaville : ***Le français en République du Congo. Sous l'ère pluripartiste 1991-2006*** (Archives Contemporaines, 2007, 450 p., 45 €). Cet ouvrage « *comporte un inventaire lexical traduisant la vitalité et le dynamisme de ce "régiolecte"* ».

Les 23^{es} Francofolies de La Rochelle auront lieu du 11 au 16 juillet.

Renseignements : tél : 05 46 28 28 28,
courriel : francfolies@francfolies.fr
site : www.francfolies.fr

● Le VIII^e Congrès quadriennal de l'association des professeurs de français d'Afrique et de l'océan Indien se tiendra à

Lusaka (Zambie), du 24 au 28 septembre. Il aura pour thème : « Le français, une langue partenaire pour le développement de l'Afrique. »

● Le 22^e **Festival international du film francophone** de Namur, du 28 septembre au 5 octobre, s'inscrit dans le combat pour la diversité culturelle en présentant pour la première fois des films belges en langue flamande sous-titrés en français. (*Nouvelles de Flandre*, n° 42.)

● Pour célébrer le 250^e anniversaire de la naissance du marquis de La Fayette et afin de mieux faire connaître le rôle qu'il joua dans la guerre d'Indépendance, **France-Louisiane Franco-Américanie** propose un **voyage aux États-Unis** du 14 au 26 octobre : de Philadelphie, à la Nouvelle-Orléans, en passant par Washington, Williamsburg, Yorktown...

FLFA, 17, avenue Reille, 75014 Paris,
tél : 01 45 88 02 10, fax : 01 45 88 03 22,
courriel : flfa@free.fr, site : flfa.free.fr/

● **À Dakar**, du 4 au 6 novembre, les thèmes de la **22^e Biennale de la langue française** seront : la diversité linguistique dans les sciences et les techniques ; la place des langues africaines ; la place du français, langue africaine et internationale.

Renseignements auprès de M. Gildas Ogée : Gildasogee@aol.com

Françoise MERLE

* AUF : Agence universitaire de la Francophonie

* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

LES LANGUES DE L'EUROPE

Les Chinois et les langues européennes

M^{me} Claire-Lise Dautry, directrice de l'Alliance française de Bruxelles-Europe et maître de conférences en sciences du langage, a eu la gentillesse de transcrire pour la revue la conférence qu'elle a prononcée au cours du dîner qui suivit l'assemblée générale de la délégation de Bruxelles-Europe de DLF, le 30 novembre 2006.

En préambule, je voudrais dire que je ne suis en aucun cas « spécialiste » de la Chine, catégorie bien difficile à définir, ni des langues européennes, et que mettre à plat cette intervention prévue au préalable à l'oral a mis en évidence la faiblesse des sources vérifiées et datées.

Ces lignes ne peuvent donc prétendre à un travail de recherche universitaire, mais tendent simplement à partager une certaine vision, inscrite dans le temps et l'espace, sur l'appétit des jeunes Chinois des villes, pétris par une morale confucéenne qui perdure et littéralement « aspirés » par une modernité pour les langues européennes en général et le français en particulier.

Cette vision est shanghaienne, ville singulière à plus d'un titre dans le paysage chinois, et si j'ai eu la chance de travailler pendant cinq ans en totale synergie avec le consulat général de France sur des projets de coopération éducative, je ne peux présenter qu'une expérience relativement étroite, celle de l'Alliance française de Shanghai, que j'ai dirigée de 2000 à 2006.

Quelques équivalences de termes

Parler de langues européennes est une première contradiction : en effet, la quasi-totalité des étudiants, jeunes cadres, professionnels bien formés en partance pour la France ou un pays francophone, « cols blancs » qui forment le gros du public de l'Alliance française de Shanghai (soit près de 6 000 apprenants en 2006) sont de bons anglophones. Ces citoyens instruits, majoritairement enfants uniques, portés par l'investissement affectif et financier de toute leur famille, riches au regard d'une société chinoise de plus en plus inégalitaire, représentent 20 % de leur classe d'âge et possèdent de fait un réel capital social et culturel, même si cette terminologie occidentale est à prendre avec prudence. Ils parlent un anglais de communication qui va d'acceptable à très bon (l'anglais, obligatoire dans les textes dès la fin du primaire, est une matière obligatoire du très sélectif concours d'entrée à l'université). Ils surfent sur internet, consomment films, musiques, modes de vie anglo-saxons avec une distance critique très

variable... (Je n'aborde pas ici la question de l'offre éducative dans les campagnes, ni celle des enfants de migrants – ouvriers ou plus souvent paysans venus de l'intérieur vers les villes côtières, dont les enfants, en situation irrégulière, peuvent très difficilement être scolarisés –, tant il est évident que ces populations souffrent d'un déficit important en termes d'accès à l'éducation.)

L'appétit pour les langues de cette génération de citadins me semble être prioritairement une volonté d'ouverture sur le monde, qui passe aussi (mais il s'agit là d'une hypothèse optimiste) par la recherche de modalités d'apprentissage différentes. En effet, si les réformes politiques ont progressivement permis de choisir ses études (en 1977, Deng Xiao Ping rétablit le concours d'entrée à l'université, après les dix années d'interruption liées à la Révolution culturelle, de 1966 à 1976), les presque dix millions d'étudiants du supérieur identifiés en 2006 ont suivi des formations scientifiques, littéraires ou techniques traversées de contradictions fortes, incluant par exemple l'étude du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao Zedong, dans lesquelles l'apprentissage par cœur reste privilégié, où les évaluations s'appuient sur des compilations d'informations et non des recherches personnelles, et où les compétences communicatives sont peu valorisées en tant que telles.

Place du français à Shanghai

Dans ce cadre, pourquoi choisir d'étudier le français dans une institution non certifiante telle que l'Alliance française de Shanghai ?

On peut identifier deux types de public. Le premier (52 % des inscrits en 2001, mais moins de 40 % en 2006, alors que les chiffres bruts passent de 2 000 à 6 000 inscrits) rassemble les « vrais » étudiants en partance vers la France, avec un projet relativement construit. Il peut s'agir d'un jeune déçu par son cursus ou par son classement à l'université et qui veut tenter sa chance ailleurs, sans parcours très défini, ou encore d'une jeune chercheuse bien informée qui a identifié la filière qui lui convient (telle cette doctorante en chimie qui part pour Toulouse faire une recherche sur le traitement des eaux usées). La finalité d'un départ à court ou moyen terme est claire, et l'investissement dans l'étude du français représente un élément fort du projet. Les frais de scolarité, tant en Chine qu'en France, sont pris en charge par les familles. Tous ces étudiants doivent présenter un dossier géré par le Centre pour les études en France, organisme mis en place par le consulat de France pour valider la qualité des dossiers en termes académique et linguistique. Ils sont encouragés à suivre un nombre d'heures de langue qui va de 200 à 500, et s'inscrivent le plus souvent à

des formations complémentaires de français langue étrangère à leur arrivée en France.

L'autre public, moins captif, plus disponible, plus festif, est constitué de jeunes cadres : majoritairement composé de jeunes femmes (20-28 ans), dont le revenu mensuel tourne entre 300 et 500 €, il a les moyens de financer ses études (de 150 à 180 heures de langue, étalées sur 4 à 6 mois, soit 400 € environ pour la formation). Le français a pour ces jeunes Shanghaiennes une valeur ajoutée « romantique », liée à des représentations littéraires ou culturelles. Shanghai a été ville française de 1849 à 1949 : les traces dans l'architecture mais aussi dans l'imaginaire de la ville restent nombreuses, et découvrir le français à Shanghai n'est probablement pas la même aventure qu'à Pékin ou Chengdu... Pour ce public déjà anglophone, tourné vers l'Occident, apprendre le français, acheter des produits français, boire des vins français, envisager un voyage en France (nécessairement dans le cadre d'un groupe) font la différence. La marque L'Oréal, qui connaît un extraordinaire développement en Chine, est emblématique de cette image... Ces jeunes femmes et leurs compagnons participent à la fête de la Musique, à celle du Beaujolais nouveau, découvrent la chanson française contemporaine, s'enthousiasment pour

le festival du film francophone et, de façon générale, font les beaux jours des activités culturelles proposées (deux évènements par mois, tout confondu).

La situation du français face aux autres langues européennes

Historiquement, la pénétration des idées occidentales en Chine s'est faite à la fin du siècle dernier par le Japon, et l'apprentissage du japonais (qui supposait un séjour linguistique dans l'archipel) a longtemps été un signe d'ouverture et de modernité pour les jeunes réformateurs de la Première République (1911). Pendant longtemps, le japonais est resté la première langue étrangère pratiquée par les élites, en particulier scientifiques.

Après 1949, et à partir des années 60, les relations avec le « grand frère soviétique » ont donné au russe une place prépondérante, rapidement concurrencée néanmoins par celle de l'anglais. Aujourd'hui, on y observe la même désaffection pour le russe que dans les pays de l'ex-bloc soviétique, et si la place du japonais reste importante pour des raisons géographiques et politiques, l'anglais est sans conteste la première langue étrangère enseignée et pratiquée.

On estime à 50 000 personnes (publics scolaires, universitaires, institutions privées) le nombre de locuteurs de français sur le plan national, chiffre presque équivalent au nombre de

germanophones. Je ne dispose pas de chiffres précis pour les autres langues latines (espagnol, portugais, italien), mais les recherches semblent montrer qu'ils sont largement inférieurs.

L'État français mène une politique ambitieuse de promotion du français, par son soutien aux Alliances françaises (le réseau compte dix centres, soit 16 000 apprenants) et aux lycées francophones (15 sections dans la seule ville de Shanghai), par ses projets de coopération éducative (dont le beau programme des classes préparatoires aux grandes écoles, qui forment chaque année entre 50 et 100 jeunes scientifiques de très haut niveau), en

lançant en 2004-2005 les Années croisées France-Chine, en faisant pression, au niveau gouvernemental, pour imposer le français comme langue officielle au concours d'entrée à l'université...

Il devient banal de répéter que la Chine représente un énorme marché. Le marché des langues en fait partie, et le désir d'ouverture des jeunes Chinois, qui passe par l'apprentissage des langues et le plurilinguisme, donne toute sa place au français langue étrangère et à la culture qu'il véhicule.

Claire-Lise DAUTRY

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. (en capitales)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

Adresse :

.....

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

Adresse :

.....

LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'Académie gardienne de la langue

Sur les 542 entrées du dernier fascicule*, 202, signalées par un astérisque, sont nouvelles. Nous en avons choisi quelques-unes susceptibles d'intéresser les lecteurs.

PAUCITÉ n. f. XIII^e siècle. Emprunté du latin *paucitas*, « petit nombre », lui-même tiré de *pauci*, « peu nombreux ».

Didact. Faible quantité, petit nombre. *Paucité de ressources, de moyens.*

PÉAGISTE n. XX^e siècle. Dérivé de *péage*.

Personne employée par une société concessionnaire habilitée à percevoir des droits de péage. *Les péagistes des autoroutes.*

PEAUFINAGE n. m. XX^e siècle. Dérivé de *peaufiner*.

Fam. Action de peaufiner. Fig. *Le peaufinage d'un discours.*

PEAUFINER v. tr. XIX^e siècle. Dérivé de *peau-fine*, « camarade imberbe », dans l'argot des écoles militaires.

Fam. **1.** Vieilli. Nettoyer une surface avec une peau de chamois ; par ext., nettoyer avec minutie. Pron. *se peaufiner*, faire une toilette soignée.

2. Fig. Apporter tous ses soins à l'exécution, à la finition d'un travail, d'un ouvrage, parfaire, figoler. *Peaufiner un ouvrage d'ébénisterie. Peaufiner son style.*

PÊCHETTE n. f. XVIII^e siècle. Dérivé de *pêcher* II [v. tr. XII^e siècle. Issu du latin *piscari*, de même sens, lui-même dérivé de *piscis*, « poisson »].

Régional. Petit filet rond employé pour la pêche aux écrevisses, et appelé aussi *balance*.

PENALTY (*e* se prononce *é*) n. m. (pl. *penaltys* ou *penalties*). XIX^e siècle, *penalty goal*, « but de pénalité » ; XX^e siècle, *penalty kick*, « tir de pénalité », puis *penalty*. Mot anglais signifiant « sanction, pénalité ».

Au football, pénalité sanctionnant une faute grave commise par un joueur dans la surface de réparation de son équipe et qui consiste en un tir au but accordé à l'équipe adverse ; par méton., ce tir lui-même (le penalty est également prévu par les règles du handball, du hockey). *Le gardien doit être seul face au tireur du penalty. Siffler un penalty. Marquer un penalty, sur penalty. Arrêter un penalty. (On dira mieux coup de pied de réparation ou tir de réparation.)*

PENDILLON n. m, XVI^e siècle. Dérivé de *pendiller*.

THÉÂTRE. Chacune des deux pièces de tissu ou des deux toiles peintes que l'on suspend de part et d'autre de la scène pour la réduire.

PÉNÉPLAINE n. f. XX^e siècle. Emprunté de l'anglais *penplain*, de même sens, lui-même composé de *pene-*, tiré du latin *paene*, « presque », et *plain*, « plaine ».

GÉOGR. Vaste plaine faiblement ondulée, parfois dominée par des reliefs résiduels, et qui résulte de l'action prolongée de l'érosion.

* Extraits du fascicule PATTÉ à PÉRIODIQUEMENT (21 mars 2007) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, et sur l'internet : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

Mots en péril

FAÇONNER v. Faire des difficultés, des façons pour exécuter une chose.

« *J'ai de l'esprit, et je ne fais point de difficultés de le dire, car à quoi bon façonner là-dessus ?* » (La Rochefoucauld.)

FAÇONNIER, IÈRE adj. Qui fait trop de façons, de cérémonies.

« *Il a épousé une jeune nymphe de quinze ans, fille de M. et M^{me} de la Bazinière, façonnière et coquette en perfection.* » (M^{me} de Sévigné.)

FAFELU, UE adj. Espiègle.

« *Cette petite infante éveillée et fafelue...* » (M^{me} de Sévigné.)

« *N'est-ce pas, demande Littré, le même que farfelue qui signifiait chose légère ?* »

FAILLANCE n. f. État de celui à qui le courage fait défaut.

« *Par faillance de cœur et défaut de génie, Louis-Philippe a reconnu des traités qui ne sont point de la nature de la révolution.* » (Chateaubriand.)

Déverbal de *faillir*, « *c'est le simple de défaillance, précise Littré, il mérite d'être repris à l'exemple de Chateaubriand.* »

FALLACE n. f. Action de tromper en quelque mauvaise intention. Du latin *fallacia*, « fourberie, tromperie ».

« *Un homme sans fraude ni fallace.* » (Académie.)

FAQUIN n. m.

1. Portefaix, « *sens propre, précise Littré, qui n'est plus du tout usité* ». De l'italien *facchino*, « crocheteur, porteur ».

2. Homme de néant, mélange de ridicule et de bassesse.

« *Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,
Vous jure amitié, foi, zèle, estime, tendresse,
Et vous fasse de vous un éloge éclatant,
Lorsqu'au premier faquin il court en faire autant ?* » (Molière.)

FAQUINERIE n. f. Action ou caractère du faquin.

« *Un homme qui se croit des plus braves du monde, veut porter le nom d'une terre au lieu que la terre devrait porter le sien, quelle faquinerie !* » (Sorel.)

FARFADET n. m.

1. Esprit follet, lutin.

« *Ulysse voit, à l'entrée des enfers, des farfadets, des ombres qui viennent lécher du sang et boire du lait dans une fosse.* » (Voltaire.)

2. Familièrement, homme vif en ses mouvements, frivole en ses goûts et en ses discours.

« *C'est un farfadet, un véritable farfadet.* » (Littré.)

Jean TRIBOUILLARD

Acceptions et mots nouveaux*

CONSEIL D'ENTREPRISE (pour *business consulting*) : Activité d'une société de conseil consacrée à la stratégie et la gestion de l'entreprise.

DÉONTOLOGUE (pour *compliance officer*) : Personne chargée, au sein d'une entreprise, de contrôler la conformité des actes et des procédures aux lois et aux règles de bonne conduite, et de sensibiliser le personnel à celles-ci.

DISCOMPTE EN CASCADE (pour *price rollback, roll back, roll-back, rollback*) : Baisse des prix consistant à faire bénéficier systématiquement le client des réductions obtenues des fournisseurs.

DISTRIBUTEUR EN LIGNE (pour *pure player*) : Acteur économique qui commercialise des produits ou des services exclusivement sur l'internet.

Note : L'expression anglaise *pure player* est souvent utilisée improprement pour désigner une entreprise spécialisée dans la vente d'un produit.

FILTRAGE (pour *screening*) : Pratique consistant à sélectionner des titres de portefeuille d'investissement en fonction de divers critères, notamment d'ordre social ou environnemental.

MARCHANDISAGE (pour *merchandising*) : Ensemble des méthodes et techniques ayant trait à la présentation et à la mise en valeur des produits sur les lieux de vente.

Note : Les spécialistes invoquent la règle dite des « 5B », qui consiste à présenter le bon produit, au bon prix, au bon moment, au bon endroit et en bonne quantité.

MARCHANDISATION (pour *marketisation*) : Passage d'une forme non marchande à une forme marchande de l'offre de biens et services.

MARCHANDISEUR, -EUSE (pour *merchandiseur*) : Spécialiste de la gestion des linéaires des magasins en libre-service.

MERCATIQUE DE TERRAIN (pour *field marketing*) : Assistance aux vendeurs qui vise à rendre plus efficace l'animation commerciale des points de vente.

MERCATIQUE INTERACTIVE (pour *interactive marketing*) : Stratégie reposant sur l'ajustement permanent de l'offre aux besoins des consommateurs grâce à un échange régulier d'informations entre l'acheteur, le distributeur et le vendeur.

* Extraits de « Vocabulaire de l'économie et des finances », adopté par la Commission générale de terminologie, et publiés au *Journal officiel* le 28 décembre 2006, consultables sur CRITER, base de données terminologiques de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France : www.culture.gouv.fr/culture/dglf/

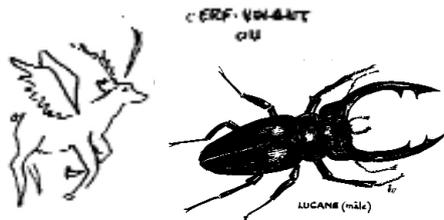
Nouvelle liste : « Vocabulaire des télécommunications » (28 décembre 2006).

Mots d'été

Sous les pavés, la plage, clamait-on en mai 68. Mais sous la plage ?... La poésie ! Celle des mots, revisités par l'étymologie.

Août. C'est le *mois d'Auguste*, censé perpétuer le souvenir de l'empereur romain Octave, lequel avait accumulé les victoires durant ce sixième mois de l'année (elle débutait alors en mars). Il se dit même que s'il compte trente et un jours, c'est parce qu'Octave n'entendait en rien être le parent pauvre de son oncle César, à qui avait été dédié le mois de juillet !

Cerf-volant. Si cet habitué de nos plages a été ainsi baptisé, c'est, selon Bernard Galey, qu'il imite le vol maladroit de son homonyme le coléoptère (dont les mandibules évoquent peu ou



prou les bois du cerf). Alain Rey soupçonne pour sa part une déformation de *serpent* : il est vrai que les légendes faisant état de dragons ou de serpents volants abondent...

NDLR : Un dimanche sur deux, dans *La Voix du Nord*, Bruno Dewaele publie une chronique intitulée « Langage ».

Pétanque. Ceux qui prétendent que la pétanque c'est le pied ne croient pas si bien dire : en provençal, *pétanco* signifiait « pied fixé ». Faut-il rappeler ici que la pétanque est le seul jeu de boules qui se pratique sans élan ?



Parasol. L'été sans lui, c'est la galère ! Normal, au fond : le premier du genre fut sans doute, dans l'Antiquité, cette tente que l'on dressait sur la poupe de la galère en question afin de protéger les officiers du soleil.



Bikini. Se souvient-on encore que ce costume de bain doit son nom à un atoll du Pacifique, où eut lieu, en 1946, une explosion atomique expérimentale ? Celle qui en était vêtue espérait produire le même effet que la bombe américaine...

Bruno DEWAELE

Usage et terminologie officielle

Souvent interrogée à propos de la propagation des expressions et mots nouveaux, je propose quelques exemples de mots en usage sur l'internet en France ainsi que dans la province du Québec (Canada), qui permettent de distinguer entre usage et terminologie officielle.

Causette, « clavardage » ou « chat »

Ces termes renvoient à la pratique de converser en ligne, par le biais du média internet, en utilisant le clavier pour taper les échanges conversationnels, lesquels s'affichent sur l'écran. Ces activités sont appelées communément « chat » ou encore « chatter », néologisme créé à partir du verbe anglais *to chatter* qui veut dire « bavarder » ou « converser ». Cette terminologie est celle qui est la plus usitée sur l'internet : de grands serveurs comme IFrance et Francité la proposent dans leurs onglets, sur lesquels sont répertoriées leurs différentes rubriques. Néanmoins, la Commission générale de terminologie et de néologie en France a proposé le terme **causette**. Selon *Le Petit Larousse*, édition spécifique à la province du Québec au Canada, cette terminologie est issue du latin *causari*, qui signifiait « plaider ». Par déplacement sémantique, il veut dire « converser familièrement avec quelqu'un ». Quant à l'Office de la

langue française au Québec, il a préconisé, en octobre 1997, le néologisme « **clavardage** ». Cette lexie est un mot-valise formé à partir des mots *CLAVier* et *bavARDAGE*. Cependant, un écart important existe entre des termes adoptés officiellement, comme *causette* ou *clavardage*, et ceux, comme « *chat* », utilisés sur internet. En effet, ce sont ces derniers, dont l'usage est informel, qui sont les plus usités par les locuteurs sur ce média.

« Webmestre », « webmaster » et « webmistress »

Les mots « *webmaster* » et « *webmistress* » se réfèrent à la personne responsable de la mise en place et de la maintenance d'un site ou d'un serveur sur le média internet. Issus de la langue anglaise, ces termes signifient respectivement « maître du web » et « maîtresse du web ». Nous trouvons également quelques occurrences francisées comme « webmaître » ou « maître toilier », en référence au *net* anglais, qui signifie « toile » en français. Bien que la Commission générale de terminologie et de néologie ait adopté les termes **administrateur de site** et **administrateur de serveur** afin de prendre le pas sur l'anglicisation de la terminologie des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication), l'usage de ceux-ci reste marginal. L'Office de la langue

française au Québec recommande l'utilisation de « **webmestre** » en référence à l'ancien mot français *mestre*, signifiant « maître ». Cette terminologie courte et épiciène offre l'avantage de procéder à une économie de langage avec deux syllabes en place des huit de la terminologie française préconisée. Le néologisme « webmestre » est porteur de modernité avec sa racine *web* et de tradition avec son suffixe *-mestre*. Par ailleurs, certains suffixes ont pris une valeur sémantique spécifique à cet espace particulier. Ainsi, le suffixe *-ciel*, issu de la lexie *logiciel*, dont l'emploi dans la création de néologismes comme « graticiel » ou « partagiciel » permet un décryptage facile des dites locutions. En effet, sachant qu'au suffixe *-ciel* est associée la notion de programme informatique en relation au terme *logiciel* dont il découle, la racine *grati*, issue du latin *gratis*, qui signifie « gratuitement », et le mot *partagé* induisent les valeurs sémantiques

de logiciel gratuit pour « graticiel » et, partage de logiciel, pour « partagiciel ».

Force est de constater qu'il n'y a pas toujours adéquation entre la normalisation langagière préconisée via le *Journal officiel* pour la France, l'Office de la langue française pour le Québec et l'usage que les utilisateurs font de leur langue. Cependant, certains termes réactualisés sont issus de langues mortes comme le latin (ex. : *forum*), de langues considérées comme vernaculaires, voire patoisantes, comme pour le terme québécois « binette », ou encore de l'ancien français comme « webmestre » avec le suffixe *-mestre*. Il a fallu que la communication devienne mondiale pour que ces mots passent d'un statut minoré et archaïque à celui d'avant-gardiste et novateur.

Marcienne MARTIN

Bibliographie

- Dictionnaire de langue québécoise*, de Léandre Bergeron (VLB Éditeur, Canada, 1980, 575 p.).
Langues et discours, de Patrick Charaudeau (Hachette, 1986, 176 p.).
Dictionnaire canadien français, de Sylva Clapin (Les Presses de l'université de Montréal, Canada, 1974, 388 p.).
Structures étymologiques du lexique français, de Pierre Guiraud (Larousse, « Langue et langage », 1967, 211 p.).
Répertoire des avis terminologiques et linguistiques, de l'Office de la langue française, Canada, 1998, 360 p.).

NDLR : docteur en sciences du langage, Marcienne Martin est l'auteur du *Pseudonyme sur Internet, une nomination située au carrefour de l'anonymat et de la sphère privée* (L'Harmattan, « Langue et parole », 2006, 180 p., 16 €) et du *Langage sur l'Internet, un savoir-faire ancien numérisé* (L'Harmattan, « Langue et parole », 2007, 160 p., 14,50 €).



Prélude ou finitude ?

L' introduction un peu inattendue de *gouvernance* nous avait invités à observer des mots en *-ance* dans une première liste, insuffisante d'ailleurs, car un érudit nous a gratifié d'un plus large ratissage, procurant une abondante récolte. Cette aimable attention montre qu'il existe parmi les lecteurs des auteurs en puissance dont la collaboration serait la bienvenue. Cette fois-ci, c'est sur les mots en *-ude*, plus précisément en *-itude* qu'il serait amusant de nous pencher. Serait-ce une nouvelle tendance ou une simple **inexactitude** de langage ? L'origine de ces mots est toujours latine, mais plusieurs innovations sont des calques de l'anglais, par exemple **finitude**, pour parler d'un monde limité entre des frontières (*finés*) restreintes – un peu étriqué en somme. Le suffixe vient du latin *-itudo*.

En **prélude**, amusons-nous en évitant qu'à cause d'efforts trop **rudes** le sang **transsude** ou même **exsude**. Ce ne sera qu'un **interlude** et venons-en avec **exactitude** au noyau de notre propos, à la vérité que l'**étude**, nécessairement **prude**, pourtant **dénude**.

Tout est question d'**attitude** et de **complétude**. Notre prétention se heurte à une **inquiétude** venant déjà de l'**inhabitude** (contraire de l'**habitude**), probablement aussi de

l'**inaptitude** pour tant d'**incertitudes**. Il faut donc implorer la **mansuétude** du lecteur dans la **plénitude** et la **rectitude** de son jugement.

Non menacé par une **multitude** de mots visés – pas de **foultitudes** ! – le champ manque un peu d'**amplitude**. Allons d'abord vers des termes généraux.

« *La solitude effraye une âme de vingt ans.* » (*Misanthrope*, V, 4.)

Cette réplique de Célimène découragera définitivement les prétentions d'Alceste, qui aspirait au désert, peut-être à la **quiétude**, voire à la **béatitude**, en échappant à la **servitude**, voire à la **turpitude**, causes de **vicissitudes**.

En psychologie, l'**incomplétude** est le sentiment de « n'être pas assez un, de n'être pas assez vivant, de n'être pas assez réel » selon la définition de Pierre Janet, célèbre psychiatre français.

Mais peut-être le lecteur va-t-il déjà ressentir une certaine **lassitude**, voire une **hébétude** devant ces **platitudes** répétitives, redoutant la **décrépidité**. S'il exige la **certitude** d'une proche conclusion, prions-le de manifester sa **sollicitude**, non son **ingratitude**, même s'il aspire aux **habitudes** de la brièveté.

Toutefois, dans le domaine scientifique, plusieurs termes méritent davantage

d'attention. **Latitude** (de *latitudo*, signifiant « largeur, étendue, ampleur ») a perdu son sens figuré de large extension, pour ne garder que celui de « faculté d'agir en toute liberté », et le mot s'est spécialisé en géographie, à partir du **XVI^e** siècle, au moment des grandes découvertes : les marins devaient disposer de repères sur les océans et la localisation dans le plan s'est faite par le jeu concomitant des latitudes et des **longitudes**. Si *longitudo* se rapportait à la notion de longueur, c'est maintenant la définition d'un point dans le plan par rapport à un méridien – celui de Paris, dont le trajet figure sous forme de plaques de bronze, marquées *Arago*, sur les



trottoirs, depuis l'Observatoire jusqu'à des points plus septentrionaux de la capitale, fut détrôné par le méridien de Greenwich. De son côté, **longitudinal** a gardé seulement la référence à la longueur. À Paris, le Bureau des longitudes collectionne les données

géographiques utiles à tout repérage et au suivi des marées. En épistémologie, on parle d'études longitudinales, différentes des études transversales. L'introduction de l'**altitude** permet toute localisation de façon tridimensionnelle (en 3D).

On parle de **magnitude** à la fois en astronomie, pour le flux de rayonnement reçu d'un astre, et en géophysique, pour l'expression de l'énergie d'un séisme.

Quant à l'**assuétude**, c'est un état d'accoutumance et d'asservissement à une substance toxicomanogène (drogue), qui cause une dépendance du sujet toxicomane.

Cistude qui désigne une tortue vivant dans la vase – *cistus* : corbeille ; *tortudo* : tortue – est d'une autre série qui inviterait à des innovations.

« *Incertitudes ô mes délices
Vous et moi nous en allons
À la façon des écrevisses
À reculons, à reculons.* »

(Apollinaire.)

Enfin, pour rester dans le domaine proprement linguistique, redoutons la **désuétude** des mots, en nous référant à la pensée du grand Africain Senghor, si fier de ses deux cultures associées : « *Il n'y a pas de contradiction entre la négritude et la francité.* »

Pierre DELAVEAU

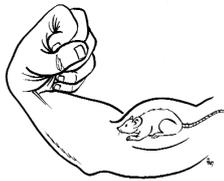
Souris

En anglais, la souris se dit *mouse* comme Mickey et en allemand *Maus*. En sanskrit, la souris se dit *moucha*, et si elle est de petite taille *mouchaka*. Notez la même désinence diminutive qu'en slave (*baba* > *babouchka*, *mats* > *matriochka*, *voda* > *vodka*).

Or la racine indo-européenne *meus-* ou *mūh-* a le sens de « voler, dérober », *mouchaka*, c'est donc littéralement « la petite voleuse », on se demande pourquoi, puisqu'il faut bien qu'elles vivent, ces petites bêtes !, comme l'a si bien exprimé Anjalika.

En grec comme en latin, *souris* se dit *mus* (prononcez *mouss*), en hollandais *muis*, en danois *muus*, en suédois *mus*, en persan-iranien *mush*, en russe *muish*.

Et si je vous disais que le mot français ou anglais *muscle*, l'allemand *Muskel*, l'espagnol *musculo*, l'italien *muscolo*, etc., ont la même racine que le latin *musculus*, qui signifie « petite souris » en raison, je pense, d'une analogie morphologique entre le muridé et l'organe anatomique contractile.



Et que dire de la première syllabe du mot *MYOSotis* et pour la même raison que le mot précédent, les feuilles et les pétales de cette plante ayant la forme d'« oreille » (*otis*) de « souris » (*mys*).



Cette souris (dans les langues germaniques : allemand, anglais, scandinave, etc.) fait partie des **rongeurs** comme les mulot, rat, gerbille, chinchilla, hamster, cochon d'Inde, mais pas la

MUSaraigne qui fait partie des insectivores (malgré son prénom : *mus*, « souris »). En fait, *musaraigne*, c'est la « souris araignée ». Elle a cinq orteils griffus et non quatre comme les rongeurs. *Araignée*, venant du grec *arakné*, d'où sont dérivés le latin *aranea*, les mots français *arachnéen* et *araignée*, ainsi que l'espagnol *ragna* qui désigne la toile d'araignée.

D'où nous vient donc le mot *souris* ? À mon avis, d'un verbe ancien d'origine onomatopéique d'où est dérivé par exemple le latin *susurrus*, dont l'acception est le bruit fait par une souris qui se déplace furtivement (on en revient avec *fur* au sanskrit *meus*, « dérober ». Cf. le latin *furax*, où *fur* signifie « voleur », le roumain ou le breton *fur*, le français *furet*).

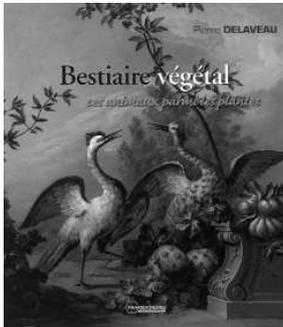
En grec, la sémantique de *souris* nous mène à *hurax* (avec un esprit rude, d'où l'*h* soufflé), en latin à *sorex*, en espagnol à *sorce* et en italien à *sorcio*, tous ces mots ayant le sens de « souris ». Quant au rat, en sanskrit, il est connu sous ces différents noms : *musa*, *muska*, *musika*. Mais le mot *rat* me semble derechef d'origine onomatopéique. En

effet, la racine indo-européenne *rat* a le sens de « gratter ». En sanskrit, *rada* est une « dent », mais j'ai entendu au Rajasthan nommer un éléphant « rad ». Quoi qu'il en soit, *rat* se dit *ratus* en latin, *ratto* en italien, *rato* en espagnol, *rat* en anglais et hollandais, *rotte* en

danois, *råtta* en suédois, *Ratte* ou *Ratze* en allemand. À noter qu'en anglais le verbe *rat* s'emploie pour l'action de « quitter un groupe », « quitter un navire quand il coule ».

Bernie de TOURS

Rat



Dans son magnifique ouvrage, *Bestiaire végétal*, ces animaux parmi les plantes (*Pharmathèmes*, 2007, 128 p., 34 €), le professeur **Pierre Delaveau** attise, lui aussi, notre curiosité. Du chapitre intitulé « Des souris et des plantes... » – où apparaît, évidemment, le *myosotis* –, nous reproduisons, avec son autorisation, les lignes et l'image consacrées au rat (p. 59).

« Les Levantins en leur l'ogende
Disent qu'un certain rat, las des soins
d'ici-bas,
Dans un fromage de Hollande
Se retira loin du tracas. »

Raisin de rat et *Mauerpfeffer*, poivre de muraille, en allemand, sont des surnoms de l'**Orpin blanc** (*Sedum album*) à côté de **Vermiculaire** et de **Triquemadame** (en anglais *Trick madame*). Ce dernier mot serait une déformation de *Trippe-Madame*, se référant au vieux français *trippe* pour une danse au cours de laquelle on sautillait en trépigant ; cette petite plante, alors cultivée pour fournir un condiment un peu poivré, passait, en effet, pour exciter.

Achyranthes aspera (Amarantacées) est dit **Queue-de-rat**, à cause de la forme de l'épi floral allongé et un peu rugueux.



Extrait de
la planche CXXVII
de Jean-Baptiste Oudry,
illustrant la fable « Le
Rat qui s'est retiré du
monde » (éd. Desaint &
Saillant et Durand,
1755-1759).

Sauvons l'emploi !

Malgré l'urgence de la cause sociale que semble invoquer ce titre, c'est de français qu'il sera question ici.

Depuis quelque temps, on constate une nette tendance à préférer le verbe *utiliser* au verbe *employer* (ou *user de* ou *se servir de*) et le substantif *utilisation* au substantif *emploi* (ou *usage*). Sans doute l'anglais a-t-il déteint une fois de plus sur notre langue, car en la matière, il ne connaît guère comme verbe que *to use* et comme substantif que *use*. De nombreux textes français étant à présent traduits de l'anglais (et l'art de la traduction n'étant pas toujours inné), ce verbe et ce substantif anglais sont paresseusement rendus par *utiliser* et *utilisation*, d'où un appauvrissement du vocabulaire français courant. On peut même constater ce penchant (*horresco referens* !) dans le dernier numéro d'une revue fort savante cautionnée par les immortels...

Non seulement il ne faut pas enterrer le verbe *employer* et le substantif *emploi*, mais il est permis de les préférer souvent à *utiliser* et *utilisation*. C'est particulièrement vrai en matière linguistique : ainsi, on parlera de l'*emploi d'un terme* plutôt que de son *utilisation*, on *emploiera*

un terme plutôt qu'on ne l'*utilisera*. La raison en est la suivante.

Dans son premier sens, qui est aussi le principal, **utiliser** signifie surtout « rendre utile » (une chose qui ne l'est pas en soi : les restes, par exemple) ; il ne veut dire « employer » qu'à titre secondaire, sans doute sous l'effet d'une dérive sémantique comme il s'en produit beaucoup (et de plus graves, c'est vrai). **Employer**, lui, a pour sens premier et principal « faire servir à une fin » (une chose qui, en soi, est déjà utile à cette fin : un marteau, entre autres). Il y a donc entre les deux notions une différence de sens réelle, quoique subtile, qui vaut *mutatis mutandis* pour les deux substantifs correspondants. Ainsi, la phrase « Puis-je utiliser votre dictionnaire ? » sonne moins juste que la phrase « Puis-je me servir de votre dictionnaire ? » (ou mieux : « Puis-je



consulter votre dictionnaire ? »), de même que l'expression « utilisation du

pluriel » est moins correcte que l'expression *emploi du pluriel*.

Ce n'est pas couper les cheveux en quatre que de faire un distinguo entre ces deux notions. À preuve l'exemple suivant :

« Il faut savoir **utiliser** ses échecs pour mieux **employer** ses capacités de réussite. »

Si l'on intervertit *utiliser* et *employer* dans cette phrase, elle devient moins compréhensible, ce qui montre bien que les deux verbes en question ne sont pas exactement synonymes.

François THOUVENIN
Délégation d'Alsace

Débâclons l'embâcle !

Tout le monde connaît le mot **débâcle** et sait, au moins à DLF, que, au sens propre de « dégel des eaux d'un cours d'eau », le contraire, c'est l'**embâcle**. Mais avez-vous remarqué la différence de genre : le premier est féminin tandis que le second est masculin, comme l'atteste l'expression *parfait embâcle* de G. Duhamel, citée par le Grand Robert ? Comment cette bizarrerie, d'ailleurs peu soulignée par les linguistes, et dont aucun ne la justifie, peut-elle donc s'expliquer ?

Serait-ce par l'étymologie ?

Celle de *débâcle* est toute simple : c'est, depuis 1690, le déverbal de *débâcler* (1416), dont le sens premier est « ôter la barre qui ferme une porte ou une fenêtre », tandis que mettre la barre, c'est *bâcler* la porte (1892), cette barre n'étant devenue une bâcle qu'en 1866.

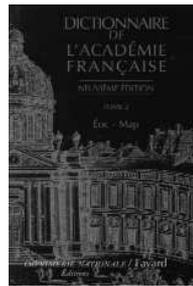
L'origine du mot *embâcle*, en revanche, est beaucoup moins évidente, même pour Alain Rey, puisque l'étymologie en question a connu avec lui une évolution aussi complexe que discutable. Dans le Grand Robert, précité, il date le mot de 1755, « d'après débâcle », tout en précisant curieusement « de bâcler », alors que l'un ou l'autre suffirait. Mais les éditions successives du Petit Robert viennent compliquer la situation. Notre sympathique lexicographe a découvert qu'en réalité le mot est apparu en 1640, avec le sens d'« embarras », venant de l'ancien français *embâcler* (*sic*, alors que l'accent circonflexe n'apparaît qu'en 1531), d'après *débâcle*. Dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, il se montre à la fois prudent et maladroit. Prudent, lorsqu'il écrit :

« Embâcle *est probablement formé sur débâcle* », et (encore, en apparence) lorsqu'il précise : « *n'a aucun lien avec l'ancien français enbacler, "tromper"* » (sans doute le même verbe que ci-dessus, avec la bonne orthographe). Mais il devient maladroit, d'abord lorsqu'il explique que le mot a été formé « *par changement de suffixe* » (*sic*), et surtout lorsqu'il date l'étymon supposé de 1690 et le dérivé de... 1640. Il faut dire que cet anachronisme, qui figurait déjà dans le Petit Robert est repris purement et simplement du dictionnaire de Dauzat, où il éclate en raison du laconisme propre à cet ouvrage : à trois lignes d'intervalle, on lit : « *débâcle, 1690 [...] embâcle, 1640, formé sur débâcle.* » Le dernier ouvrage d'A. Rey, *Le Dictionnaire culturel en langue française*, simplifie la question : ce mot a été formé en 1640 « *pour servir de contraire à débâcle* ». Il oublie l'ancien verbe en gardant l'anachronisme.

Alors, à qui se fier, et comment sortir de cette aporie qui fait venir *embâcle* d'un mot postérieur, et sans expliquer

la différence de genre. En l'occurrence, à l'Académie, bien sûr !

Son *Dictionnaire* a été suffisamment brocardé et il est suffisamment négligé



par ses confrères pour être mis à l'honneur lorsqu'il le mérite. Jugez vous-mêmes : « *Embâcle, déverbal de l'ancien verbe embâcler, "embarrasser,*

tromper", lui-même dérivé de bâcler. » Cette précision ne s'imposait pas, mais cette étymologie a l'avantage d'être chronologique, et si le mot a d'abord été synonyme d'*embarras*, on peut comprendre qu'il soit né masculin puisqu'il était sans rapport avec une débâcle alors inconnue, dont il n'a pris le sens contraire qu'en 1855. Ainsi, l'Académie n'a pas manqué de « *travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles* », et elle a fait sauter la « *bâcle étymologique* » : elle a débâclé l'embâcle.

Jacques GROLEAU

Cadeau de bienvenue !
À tout nouvel adhérent sera offert
un abonnement d'un an,
pour la personne de son choix.

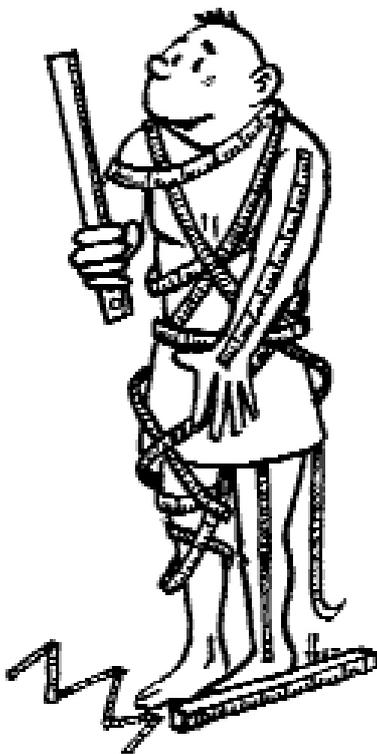
La mesure de l'homme

Nos ancêtres n'éprouvaient apparemment pas le même besoin de précision maniaque que nous lorsqu'il s'agissait de mesurer ou de peser. Il est vrai qu'ils ignoraient le système métrique et l'existence du krypton 86, dont on utilise l'une des longueurs d'onde de radiation dans le vide, pour définir le mètre. Les malheureux ne disposaient que de leur propre corps. Ils ne manquèrent pas de le mettre largement à contribution pour établir et nommer un certain nombre d'unités de mesure, plus ou moins approximatives, il faut bien le dire.

Du francique, *alina*, « avant-bras », l'**aune** avait l'énorme inconvénient de varier selon les régions, voire selon la nature de ce qu'elle servait à mesurer. Elle variait même d'une façon considérable puisque sa valeur, selon les contrées, allait d'environ 50 centimètres à 2,30 mètres ! Quelques expressions nous l'ont conservée comme : **savoir ce qu'en vaut l'aune**, « savoir ce qu'il en est d'une chose » ; **juger les autres**

à son aune, « juger les autres d'après soi-même ».

La **brasse**, de *brachia*, « bras », correspondait à l'origine à la longueur d'une main à l'autre, bras étendus. En France, elle valait environ 1,60 mètre. Dans la marine, sa valeur était un peu supérieure.



La **coudée**, distance entre pli du coude fléchi à angle droit et extrémité du majeur, main ouverte, est une très ancienne mesure souvent citée dans la Bible, sa valeur variant de 40 à 50 centimètres.

Du francique *spannan*, « étirer », l'**empan** était l'espace compris entre les extrémités du petit doigt et du pouce, doigts écartés au maximum. Sa valeur allait de 22 à 24 centimètres.

De *palma*, « paume », le latin avait tiré *palmus*, mesure de longueur correspon-

dant à la distance entre les bords opposés de l'index et de l'auriculaire, doigts accolés ; chez les Romains, elle valait 7,4 centimètres ; nous en avons tiré le **palme**, variant de 24 à 30 centimètres.

Gradus (dont nous avons tiré *grade*, *degré*, etc.) était le *pas*, longueur romaine valant 74 centimètres, mais c'est *passus*, double du précédent, qui nous a donné le **pas**, 1,48 mètre, évidemment.

Inutile de dire à quelle partie du corps se rapporte le **piéd** ; en France, on employait jadis le « pied du roi », roi qui vivait assurément sur un grand pied puisque celui-ci valait plus de 30 centimètres. Du latin *pollex*, le **pouce**, considéré dans sa largeur, valait la douzième partie du pied, soit

2,5 centimètres environ. La **toise** enfin, de *tensa*, « étendue (de chemin) », n'appartient pas en principe à cette catégorie... mais certains (peu nombreux, à vrai dire) la font venir de *tensa*, sous-entendu *bracchia* ; « des bras », alors !... Elle valait environ 2 mètres...

Et maintenant, pour vous détendre un peu, ne prendrez-vous pas un doigt de porto ?

Bernard MOREAU-LASTÈRE
Délégation de Bordeaux

Corrigé de La Rapière d'or 2007

Vous retrouverez les questions de ce concours, dans le numéro 222 de notre revue (p. 52).

Merci aux candidats qui ont participé au concours. Nous apportons ici quelques éléments de réponse aux questions qui furent soumises à leur sagacité.

- Le phénomène d'**homonymie**, qui fait l'objet de la 1^{re} question, concerne plusieurs noms qui, à défaut d'une forme commune, sont **homophones**, mais possèdent un **sens** et un **genre** différents. Ce genre est signalé par l'article : **un aulne**, **une aune**. Les adjectifs n'interviennent pas ici : à

quelques exceptions près (*un marais salant*, *une œuvre pie*...), ils n'ont pas de genre propre. Nous rappelons enfin que cette question ne prenait en compte que les homonymes de genre différent.

- La 3^e question a été parfois source de perplexité : c'est pourquoi un article [p. 36] est consacré aux mots épiciènes.

- Les questions 2 et 4 ne posaient aucun problème d'interprétation. Il était judicieux, pour répondre à la

question 2, de s'en tenir aux principaux termes d'une même famille, afin d'éviter des énumérations trop longues. Les réponses à la question 4

étaient : *ressortait, ressortissait, ressortent, ressortissant.*

Anne-Marie LATHIÈRE

Palmarès de La Rapière d'or 2007

- 1^{er} **M. Claude VANHAVERBEKE**, de Faches-Thumesnil (Nord)
 2^e **M. Philippe DESSOULIERS**, de Belfort (Territoire-de-Belfort)
 3^e **M^{me} Marie-Andrée FERRARI**, de Saint-Antoine-du-Rocher (Indre-et-Loire)
 4^e **M. François JOURDAIN**, de Charenton (Val-de-Marne)
 5^e **M. Joseph DESHUSSES**, de Lyon (Rhône)

Nous félicitons également :

M. Paul COURBOILLET, de Dijon (Côte-d'Or), M^{mes} Michèle FARAUT, de Mer (Loir-et-Cher), Cécile HÉRISSE, de Landemont (Maine-et-Loire), Raymonde JACCOD, de Barcelone (Espagne), M. Jacques PLATEAU, du Mans (Sarthe), M^{mes} Paulette SCHNUNT, de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), Marie de SINETY-ELZEAR, de Nice (Alpes-Maritimes).

Le lauréat, M. C. VANHAVERBEKE, est invité au dîner du 19 juin, au restaurant Lizarran.

Les documents rédigés par les candidats et leur diplôme de lauréat sont à leur disposition à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Nous publions l'essai qui nous a semblé le plus réussi sur le mode nostalgique, œuvre de **M^{me} Marie-Andrée Ferrari**.

Regret de l'enfance

« Longtemps je me suis couchée de bonne heure. » Allongée dans mon lit, j'attendais. Ma joie commençait en entendant ma mère monter l'escalier. Le bruit de ses pas, sur chaque marche, résonnait en faisant craquer le bois. Chacune avait son timbre. Mon impatience grandissait au fur et à mesure que se rapprochait le bruit familial. Inévitablement, lorsqu'elle arrivait dans ma chambre, son sourire entendu m'emplissait de bien-être.

Ces petits craquements, il me semble les entendre encore, les attendre peut-être... cependant, ils ne seront jamais plus.

Le mot épïcène

La troisième question de notre concours la Rapière d'Or 2007 évoquait une catégorie de mots épïcènes susceptibles de féminiser des noms de fonctions, de métiers, de professions, ainsi que des titres. Il convenait donc, pour délimiter le sujet, de définir l'adjectif *épïcène*, qui vient du grec *épikoinos*, signifiant « commun ». En effet, le sens du mot s'est élargi avec le temps.

- Dans la grammaire de Grevisse (7^e édition, 1961, paragraphe 249), le mot **épïcène** possède une **forme**, un **sens** et un **genre uniques**, communs aux mâles et aux femelles de certaines espèces animales. Lorsque l'on parle d'une souris ou d'un mille-pattes, un mot de **forme** invariable désigne un animal unique (**sens**), dont le **genre** n'est pas marqué. L'originalité de la définition de Grevisse tient au fait que le mot *épïcène* se caractérise par un **genre non marqué, qu'il soit masculin ou féminin**. Correspondent aussi à cette définition des mots masculins appliqués à des êtres humains que Grevisse appelle, dans la remarque qui termine le paragraphe 249, « **mots hermaphrodites** » : il cite *ascendant* et *conjoint* (l'édition date de 1961).

- Dans une édition récente du Larousse et dans Le Robert, apparaît une nouvelle définition du mot

épïcène, qui complète parfois la première : le mot épïcène possède une **forme** et un **sens** communs aux deux **genres**, qui sont marqués. *Un antiquaire*, *une antiquaire* sont des êtres désignés par un mot de **forme** identique, définis par une profession commune (**sens**) et dont le **genre**, variable, est exprimé par l'article. On peut encore citer *un aigle* (oiseau) et *une aigle* (sa femelle), tandis qu'un aigle (oiseau) et *des aigles*, féminin pluriel (enseigne nationale ou militaire) sont homonymes, car différents par le **sens**.

Grevisse, au paragraphe 248 qui précède celui que nous avons cité, donne une liste de mots dont la forme et le sens sont identiques, mais le genre variable (*aide, enfant, élève...*). Il ne les assimile pas aux mots épïcènes à cause de cette dernière caractéristique.

L'acceptation du mot *épïcène* proposée par le Larousse et Le Robert permet, sans créer de formes nouvelles, de féminiser certains noms masculins :

- Tout d'abord, **des noms de métiers et de professions qui se prêtent à la féminisation** car ils se terminent par un *e* muet. Quand le besoin s'en est fait sentir, des noms tels que *journaliste, cinéaste, notaire* ou *cosmonaute* sont devenus épïcènes, sans susciter de réactions négatives.

• D'autres **noms de métiers et de professions ne se prêtent à aucune féminisation**. Si l'on désire, par souci de clarté ou par idéologie, les féminiser, le mot épïcène peut offrir une solution, qui sera sans doute brocardée par les sceptiques. On songe à des noms composés comme *clerc de notaire*, *maître nageur*, ou *chef de cuisine*, à une époque où la première femme chef de cuisine vient d'obtenir trois étoiles. Il s'agit là d'une évolution possible de la langue dont l'avenir et – espérons-le – le bon goût autant que le bon sens décideront.

• La **fonction**, c'est-à-dire une activité qui n'est ni une profession ni un métier, pose de façon aiguë le problème de la féminisation en raison de l'accès des femmes à des responsabilités nouvelles. La pratique a vu apparaître « *la ministre* », « *la maire* »... formes condamnées par l'Académie française qui distingue la fonction de la personne qui l'exerce et défend le masculin en tant que genre non marqué.

• Le **titre** est une qualification qui donne le droit d'exercer une fonction, une profession, un métier. Si l'on prend l'exemple du mot *docteur*, on constate que le substantif *doctoresse*

est souvent dédaigné : on ne voit jamais ce titre figurer sur une ordonnance. La féminisation à la québécoise, qui aboutit à la forme *docteure*, est critiquée parce qu'elle n'est justifiée par aucune tradition grammaticale. Le mot épïcène *un docteur, une docteur* s'imposera-t-il ? Au contraire, le genre non marqué l'emportera-t-il ?

Nous vivons une époque de changement très intéressante. Quels que soient les opinions et les partis pris, il est probable qu'il faudra conserver, **dans certains cas**, la forme masculine pour éviter la cacophonie et le ridicule. Les adeptes de la féminisation se consoleront à la pensée que l'on admet un genre non marqué de forme féminine pour certains titres : *Sa Sainteté* s'applique au Pape, *Sa Majesté* à un roi ou à une reine...

Il est en tout cas souhaitable que soient évitées des formules telles que « *La prix Nobel de la paix* » (France Info, 23 février 2007, 14 h 25) : l'emploi de cette périphrase pour désigner une femme ne saurait en aucun cas féminiser le mot *prix*, fût-il Nobel !

Anne-Marie LATHIÈRE

À titre de promotion :
chaque adhérent cité dans la revue
reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.

Extrait de la *Lettre* du CSA*

Du danger d'être trop liant

Analysant la façon dont s'expriment les journalistes et animateurs de télévision, Henriette Walter, linguiste et membre du Conseil supérieur de la langue française, observe une tendance à faire trop de liaisons : « *Quand les journalistes et les animateurs lisent leur texte ou leur prompteur, on assiste à un phénomène très curieux, ils font plus de liaisons que nécessaire. Dans le langage courant on ne fait pas de liaison avec le t, eux si. Par exemple, ils diront en "chantant t'et parlant". Ce qui paraît presque incongru !* »¹

Cette remarque ne contredit en rien les lettres et courriels reçus par le Conseil pour dénoncer l'absence de liaison pourtant indispensable entre l'adjectif numéral et le mot *euro*, régulièrement évoquée dans cette rubrique depuis janvier 2002, date d'adoption de la monnaie européenne.

Les liaisons obligatoires sont parfois omises mais il arrive très souvent, comme le souligne Henriette Walter, que par souci de bien dire – la « prononciation liée » étant, bien à tort, perçue comme une marque du beau langage² – l'on fasse des liaisons abusives, en particulier entre le substantif singulier et l'adjectif, comme « *le gouvernement t'actuel* », « *le Crédit t'agricole* », relevées dans les journaux télévisés ou encore « *un sujet t'intéressant* », « *le président t'américain* ».

Toutefois, si en direct nul n'est à l'abri d'un lapsus, il n'en est pas de même pour les messages publicitaires qui passent à l'antenne. Or, un message télévisé pour une marque automobile, diffusé en décembre dernier, comportait une phrase qui résonnait bizarrement à l'oreille : « *Moi, je m'en suis offert t'une* ». Fallait-il entendre « *Moi, je m'en suis offerte une* », avec une faute d'accord du participe passé ou « *Moi, je m'en suis offert t'une* », avec une liaison erronée qui équivaldrait à dire : « *je me suis offert t'une voiture* » ? Véritables chausse-trappes³ de l'oral, il est une fois de plus démontré que les liaisons nécessitent une constante vigilance.

* Numéro 202 (janvier 2007).

1. Henriette Walter : « Le langage à la télé s'uniformise », *Le Figaro*, 11 novembre 2006.

2. L'annonce téléphonique « Veuillez laisser r'un message après le bip » est ressentie comme plus chic que le simple « Veuillez laisser un message », malgré la règle qui veut qu'on ne lie pas le *r* final des verbes en *er* excepté dans la tradition théâtrale et en poésie. Personne ne songerait à dire : « Il a dû renoncer r'à ses projets » ou « Nous allons assister r'à cette réunion. »

3. Orthographe conforme à celle du *Dictionnaire de l'Académie française*, Le Petit Robert 2006 et Le Petit Larousse illustré 2005, indiquant deux orthographes possibles : « chausse-trape » ou « chausse-trappe ». NDLR : Voir à la page XVII la lettre que nous a adressée M. Michel Boyon, président du CSA.

Le savez-vous ?

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN *-DRE* (suite)

POINDRE (suite et fin)

b) intransitif, « commencer à paraître ». Il est défectif. On le trouve à l'infinitif et à la 3^e personne du singulier de tous les temps et de tous les modes. Littré ne le voyait pas défectif. Aujourd'hui, il a tendance à être remplacé par un néologisme, le verbe *pointer* : *le jour pointe* ; *le génie pointa tôt chez lui*.

B. Verbes n'ayant pas de *i* à l'infinitif

1. Verbes en *-andre, -endre, -ondre, -erdre, -ordre, -ourdre*

Ils ont le participe passé en *u*, sauf *prendre* et *sourdre*. Ils ont perdu le *t* final, caractéristique de la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif des verbes du 3^e groupe.

Je rends, il rend, je rendais, rendis, rendrai(s), que je rende, rendisse ; rendant ; rendu(e).

- **PRENDRE** (et ses dix composés : **APPRENDRE, COMPRENDRE, DÉPRENDRE, DÉSAAPPRENDRE, ENTREPRENDRE, S'ÉPRENDRE, SE MÉPRENDRE, RÉAPPRENDRE, REPRENDRE, SURPRENDRE**) a un participe passé en *is* : *j'ai pris ; la décision fut prise*.

- **SOURDRE** est très défectif. Il n'a plus que l'infinitif et les 3^{es} personnes du singulier et du pluriel de l'indicatif présent et imparfait : *l'eau sourd, sourdait ; les émotions sourdent, sourdaient*. Son participe passé était *sours* ; il a disparu en laissant un dérivé substantivé : *source*.

2. Verbes en *-oudre*

Ils se conjuguent comme les verbes ci-dessus, mais le *d* se change à certaines formes en une consonne étymologique : **COUDRE, DÉCOUDRE, RECOUDRE ; MOUDRE, ÉMOUDRE, REMOUDRE**.

- *Je cousais, cousis, que je couse, cousisse ; cousant ; cousu(e).*

- *Je moulais, moulus, que je moule, moulusse ; moulant ; moulu(e).*

Attention au *u* du passé simple de l'indicatif et de l'imparfait du subjonctif.

Philippe LASSERRE

Le savez-vous ?

QUELQUES EXPRESSIONS...

à propos de la peau

Mourir dans sa peau

Ne pas changer, être incorrigible.

« *Croyez-moi, vous mourrez, monsieur, dans votre peau
Et vous mériterez cet illustre tombeau.* » (Corneille.)

Faire peau neuve

Changer complètement de conduite, de manière d'être.

Changer de peau s'emploie métaphoriquement au sens de « changer de mode de vie ».

« *Ah ! C'est dur de refaire peau neuve à cinquante ans !* » (Flaubert.)

Avoir quelqu'un dans la peau

C'est en être amoureux, entiché.

« *Je l'ai tell'ment dans la peau
Qu'j'en d'viens marteau...* » (« Mon homme », d'Albert Willemetz et Jacques Charles, chanté, notamment, par Édith Piaf.)

Entrer (se mettre) dans la peau de quelqu'un

S'identifier à lui par imagination.

« *D'ordinaire, devant tout ce qui différait de lui, il éclatait. Incapable de se mettre dans la peau des autres, il réagissait par des coups de sang et de fureur.* » (Paul Guth.)

La métaphore est souvent utilisée en parlant des acteurs qui doivent entrer dans la peau de leur personnage, s'y incarner.

« *Je crois que je suis entré dans la peau du bonhomme.* » (création de l'acteur Bignon dans le rôle de Danton en 1850.)

Peau de balle !

Expression populaire signifiant « rien du tout », la peau étant considérée comme sans valeur. On dit aussi, pour la renforcer : *peau de balle et balai de crin !* et aussi : *peau de zébi !*

« *Ici, les hommes d' la classe, comme v'là moi, ont tout juste peau de zébi, peau de balle et balai de crin.* » (Courteline.)

Peau... d'hareng !

Terme d'injure. Suivi du nom d'une chose comestible, d'un fruit, d'une partie du corps..., *peau* a des connotations très péjoratives.

« *C'est cette peau de poubelle de Bonvillain, mais il ne perd rien pour attendre !* » (René Fallet.)

Jean TRIBOUILLARD

Le savez-vous ?

LES FIGURES DE STYLE

Figures de pensée : après *adynaton*, *allusion* et *anacénoxe* (DLF, n° 213), *allégorie* (n° 214), *anacéphaléose*, *antapodose*, *antéisagoge* (n° 215), *antéoccupation*, *antiparastase*, *antièthèse* (n° 216), *apagogie*, *astéisme*, *atténuation* (n° 217) *autocatégorème*, *auxèse*, *dépréciation* (n° 218), *circonlocution* et *diasyrme* (n° 219), *dubitation*, *enthymème* et *épanorthose* (n° 220), *épiphonème*, *épiphrase*, *euphémisme* (n° 221), *gradation*, *hyperbole* et *hypotypose* (n° 222), *imprécation*, *litote* et *métaphrase* (n° 223).

NOÈME n. m., du grec *noêma*, « pensée (au sens de maxime) ». Cette figure est construite sous la forme d'une pensée ou d'une sentence. Il s'agit d'un discours complet et non d'une figure rapportée, comme dans l'épiphonème et l'épiphrase (voir ces mots).

- Les *Pensées* de Pascal :

« *L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature ; mais c'est un roseau pensant.* »

« *L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête.* »

- Les *Maximes* de La Rochefoucauld :

« *On ne blâme le vice et on ne loue la vertu que par intérêt.* »

« *Tout le monde se plaint de sa mémoire, personne de son jugement.* »

On peut citer à côté du noème :

L'APHORISME, n. m., du grec *aphorismos*, « séparation, distinction, sentence ».

On connaît les aphorismes de Lichtenberg :

« *Non cogitant, ergo non sunt.* »

« *Dieu créa l'homme à son image, dit la Bible ; les philosophes font le contraire, ils créent Dieu à la leur.* »

À l'origine, les aphorismes n'étaient que des sentences médicales : *Les Aphorismes* d'Hippocrate.

L'APOPHTEGME, n. m., du grec *apophthegma*, « maxime, sentence ». Il s'agit d'une maxime mémorable de personnages connus. Plutarque a écrit les « *Apophtegmes des rois et capitaines célèbres* »

Il ne faut pas confondre le noème (*noêma*), au sens de pensée comme moyen de réflexion, et la noèse (*noêsis*) au sens d'action de penser.

Philippe LASSERRE

Le savez-vous ?

Courrier des internautes

Q. : *Le mot « raciste » est un non-sens puisque tous les êtres humains sont de la même race : la race humaine. Leurs différences sont morphologiques mais ils sont TOUS de la même race. Il faudrait inventer un autre mot. Pourquoi pas « rejtiste » ?*

R. : La signification d'origine de *race* est celle d'un groupe dont les individus ont des caractéristiques communes, dans un concept varié (famille, catégorie sociale ou professionnelle, milieu...). Le glissement s'est fait naturellement plus tard vers l'idée de personnes ayant des caractères biologiques ou morphologiques acquis.

Le premier *Dictionnaire de l'Académie* (1694), nous dit :

Lignée, lignage, extraction, tous ceux qui viennent d'une mesme famille. Il est d'une race illustre, ancienne. Il vient d'une noble race, d'une race de gens de bien, il est de la race royale. Il y a eu de grands hommes, de grands Princes dans cette race.

Race, se dit aussi des animaux domestiques, comme Chiens, chevaux, bestes à cornes. Ce chien, ce cheval est de bonne race.

C'est dans la septième édition (1878) qu'on trouve la nouvelle acception :

Race, se dit, par extension, d'Une multitude d'hommes qui sont originaires du même pays, et se ressemblent par les traits du visage, par la conformation extérieure. La race caucasienne. La race mongole. La race juive. Les habitants de ce royaume, de cette province sont une belle race d'hommes. Il se dit également d'Une variété constante dans l'espèce humaine. La race blanche. La race noire. La race jaune.

Cet élargissement du sens premier vers celui d'ethnie s'est donc établi assez récemment, permettant de définir une distinction en fonction d'une région d'origine et de certains caractères physiques devenus héréditaires. C'est un processus d'évolution sémantique extrêmement fréquent. Si l'on n'accepte pas le mot *racisme* parce qu'on le restreint à la signification originelle de **race**, *rejtisme* ne serait pas mon choix ; je dirais plutôt *ethnophobie*. Mais je ne vois pas de raison d'abandonner le vocabulaire actuel, qui ne paraît pas, dans son extension, en contradiction avec l'étymologie.

Jacques PÉPIN



ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean Brua

NAUFRAGEURS ET SAUVETEURS

Le « tout anglais » dans l'entreprise passe de plus en plus mal chez les salariés. Ces derniers le font savoir en engageant des actions en justice pour affirmer leur droit de lire, d'écrire et de parler français dans l'exercice de leur métier. Ce courageux comportement, soutenu par les associations qui défendent la langue française, a motivé une campagne de sensibilisation qui s'est poursuivie jusqu'au Palais-Bourbon.

Honneur aux « révoltés d'Unip Assistance » qui, au contraire de leurs dirigeants, se dévouent pour secourir la langue en danger de naufrage.

Honte aux socialistes « en redressement linguistique » qui s'obstinent dans l'erreur en traçant la loi et... le ridicule.



Mots familiers du monde du spectacle

Le « showbiz » (comme on dit en excellent français) a apporté à notre langue de nombreux mots, très souvent d'essence anglo-saxonne. Ces mots, adoptés par l'immense majorité, sont tellement incrustés dans notre tissu linguistique, chic ou vernaculaire, qu'on n'y peut plus rien changer : *music-hall*, *star*, *casting**, *scotch...* sont notre quotidien. D'autres mots du monde du spectacle sont moins connus. Ce sont des termes de métier d'un monde relativement fermé. Ouvrons-le. (Liste non exhaustive.)

Musique

GRATTE : guitare sèche ou électrique. Si vous demandez à « une » guitariste si elle joue aussi bien de la mandoline, vous risquez de recevoir une gifle. (Ne cherchez pas à savoir pourquoi. Ne le faites pas, c'est tout.)

MATÉRIEL : partitions. **PARTOCHE** : partition.

PLEIN DE NOIR : partition comprenant de nombreuses notes.

SANDWICH : harmonica.

TROMPINETTE : trompette de jazz (selon Boris Vian).

SAUCISSON ou **TUBE** : grand succès populaire avec grosse vente à la clé.

FAIRE UN TABAC : triompher en public (au théâtre aussi).

FAIRE UN BIDE ou **UN FLOP**, ou **PRENDRE UNE TASSE**, **UNE BOLÉE** : échouer face à un public, qui n'applaudit pas ou vous injurie.

PINCER DU JAMBONNEAU : jouer de la guitare.

Théâtre

TORCHON : rideau de scène.

CÔTÉ JARDIN : côté de la scène, à droite de l'acteur regardant la salle.

CÔTÉ COUR : côté de la scène à gauche de l'acteur.

BOULER : aller trop vite et mal articuler le texte.

PARLER À LA CANTONADE : lancer le texte vers les coulisses, à l'intention d'une personne invisible des spectateurs.

Cinéma

GAMELLE : projecteur de lumière.

PROJO : projecteur pour la lumière ou la bande film.

L'APPAREIL : la caméra. (Raimu disait : « *La machine qui fait cra-cra !* »).
PERCHE : long tube avec micro suspendu, tendu à bout de bras par le perchiste que d'aucuns continuent à nommer « perchman ».

TRAVELLING-MAN : le machiniste qui pousse le chariot de travelling.

SCRIPT : traitement complet du film, imprimé, avec indications précises de la technique et des dialogues.

RUSHES : premières projections, en privé, des prises de la journée.

DÉCOUVERTE : élément du décor le plus éloigné de la caméra : le fond. Aller vers la découverte...

TRANSPARENCE : écran où est projeté une séquence. Les acteurs, sur le plateau, se superposent à l'image agrandie.

TOILE : l'écran.

FRIMANT : figurant.

FRIME : figuration.

PANNE, PANOUILLE, SILHOUETTE : petit rôle visible à l'image, parfois nanti d'un texte bref.

BALANCER LA SAUCE : allumer les projecteurs lumière. (Dans le passé, ces *projos*, dits « 1 000 kilos », ne devaient jamais être regardés, comme le soleil. Certains y ont perdu la vue, telle Arletty.)

DOUBLEURS : post-synchronisateurs. Des comédiens tels que Roger Rudel (voix de Kirk Douglas), Robert Dalban (voix de Clark Gable), Sophie Leclair (voix de Liz Taylor et Shirley MacLaine), Jean Martinelli (sociétaire de la



Dans *Münchhausen* (1943), Hans Albers a été « doublé » deux fois en français. Preuve : La scène du duel dans l'obscurité. Dans la première version, il dit « Coucou ! » et dans la seconde : « À toi ! ».

Comédie-Française), furent des *doubleurs* fameux, auxquels les grandes « stars » étrangères doivent une part de leur succès en France (Laurel et Hardy en tête !)...

CLAP DE FIN.

Serge LEBEL

* NDLR : il est recommandé d'employer *audition* ou *distribution*.

Scriptorat défaillant

Apparemment, le Français actuel, quand il croit parler français, déteste le singulier collectif. Il ne dit plus **le personnel**, mais *les personnels* ; **l'effectif**, mais *les effectifs*. J'ai entendu dire que 80 % « des populations » d'un département allaient se faire vacciner contre les troubles des méninges.

Apparemment, dis-je, car en fait, le Français actuel, s'il en délaisse de bons vieux, adore les singuliers collectifs quand il peut les féconder lui-même *in vitro*, ou, s'il en adopte un tout fait, il le rajeunit en lui transfusant un sens tout neuf (le **lectorat**, par exemple,

désignait initialement, dans l'Église, la charge de lecteur et non l'ensemble des lecteurs). On a vu ainsi apparaître l'*auditorat*. Plus récemment, un salon a bénéficié d'un très gros « visitorat ». Je n'ai pas encore vu de *spectatorat*, mais ça va venir. Quand le *spectatorat* est trop turbulent, c'est le *vidorat* qui entre en action. Si cet article ne plaît pas à quelqu'un, qu'il s'en prenne, non à moi, car j'utilise des compétences pour l'écrire (certains diraient des nègres), qu'il s'en prenne donc à mon *scriptorat* défaillant.

Bernard LECONTE

NDLR : Voir page 57 la présentation du nouvel ouvrage de Bernard Leconte : *À la recherche du bon français*

Rêves de la vie d'un homme

À deux ans, on rêve de parler et de marcher
 À six ans, on rêve de lire et d'écrire
 À quinze ans, on rêve de séduire les filles
 À dix-huit ans, on rêve d'obtenir son permis de conduire
 À vingt ans, on rêve de se marier
 À vingt-cinq ans, on rêve d'avoir des enfants
 À quarante ans, on rêve d'être toujours marié
 À cinquante ans, on rêve d'avoir des petits-enfants
 À soixante ans, on rêve de séduire encore
 À soixante-dix ans, on rêve de pouvoir encore conduire
 À quatre-vingts ans, on rêve de toujours lire et écrire
 Après quatre-vingt-dix ans, on rêve de courir encore.

Xavier BOISSAYE

Jeux de mots

Pour vous faire sourire, nous avons retenu quelques-uns de ces « On ne dit pas », qui circulent sur l'internet et que nous a transmis Alfred Gilder.

- On ne dit pas « Hélène Segara », mais *Hélène s'est perdue.*
- On ne dit pas « polémique » mais *Paul et sa souris.*
- On ne dit pas « c'est l'Amazone », mais *c'est là que j'habite.*
- On ne dit pas « la maîtresse d'école », mais *l'institutrice prend l'avion.*
- On ne dit pas « javéliser », mais *j'avais lu.*
- On ne dit pas « mine de rien », mais *gisement épuisé.*
- On ne dit pas « dégâts des eaux », mais *des marins.*
- On ne dit pas « adéquation », mais *y a-t-il des questions.*
- On ne dit pas « un conquistador », mais *un imbécile qui t'aime.*

La méthode Thimonnier*

Dans un article paru le 9 février et intitulé : « Orthographe : les collégiens de cinquième sont tombés au niveau des élèves de CM2 de 1987 », *Le Monde* rend compte d'une récente enquête selon laquelle l'orthographe des jeunes Français serait de plus en plus mauvaise. Et l'une des enquêtrices, Danielle Manesse – maître de conférences à l'IUFM de Paris – de proposer comme remède une... réforme de l'orthographe. Une de plus, une fois de plus.

Est-ce à dire que rien ne doit changer ? Certainement pas. Mais il conviendrait

d'abord de réformer l'enseignement de l'orthographe. Car notre orthographe comme notre grammaire sont, depuis 1835, enseignées selon des méthodes irrationnelles fondées sur peu de règles et beaucoup d'exceptions.

Or, il existe une méthode rationnelle. Elle a été créée par René Thimonnier en 1967 – après quinze ans de travail –, exposée dans un ouvrage publié cette année-là chez Plon et intitulé *Le système graphique du français. Introduction à une pédagogie rationnelle de l'orthographe* (ouvrage préfacé par Étiemble), puis développée

* NDLR : Cet article est publié parallèlement dans *Le Dévorant*, revue du Cercle littéraire des écrivains cheminots, dont Raymond Besson est le président.

dans un *Code orthographique et grammatical* paru chez Hatier en 1970 et couronné par l'Académie française.

Le principe de la méthode Thimonnier est simple. Prenons l'exemple du vocabulaire : « *En centrant son analyse, non point sur des mots isolés, mais sur des séries analogiques, Thimonnier démontre qu'au lieu de 35 000 mots à considérer, il suffit de 4 500 séries, ce qui diminue les difficultés dans la proportion de sept à un* », dit Étienne. Voyons cela.



millionième, qui devraient normalement s'écrire : *confessionnal* et *millionnième*.

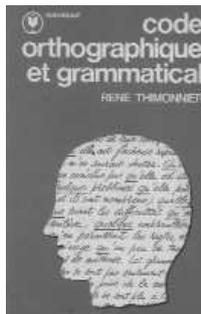
La famille de *honneur*

Il y a 11 mots avec l'*n* simple (*honorer, honorable...*) et 10 avec l'*n* double (*honneur, honnête...*) Eh bien ! Mettez ces mots sur deux colonnes et vous constaterez que tous ceux qui comptent un second *o* (*honorer, honorable, honoraire, honorifique...*) n'ont qu'un seul *n* ; les autres en ont deux !

Voilà ce qu'est le travail de génie de René Thimonnier. Je peux vous assurer que tous ceux qui prennent le temps de lire les ouvrages cités ci-dessus sont subjugués, conquis, marqués à vie... et cessent aussitôt de critiquer l'orthographe française et de vouloir la réformer.

Les mots en *im(m)*

Les préfixés s'écrivent tous avec deux *m*, les non-préfixés (familles de *image* et *imiter*) n'en prennent qu'un. Partant de là, on peut définir une règle simple et rigoureusement exhaustive : elle s'applique aux quelque 2 000 mots qui commencent par *i-*, et elle ne comporte aucune exception.



Les mots en *-ion*

L'*n* est toujours doublé, sauf dans le cas du suffixe *-al*, qui est d'origine savante. D'où : *impressionner, actionnaire, ascensionniste, collectionneur, fusionnement, traditionnel* ; mais *national* et *traditionaliste*.

Dans les 93 familles de mots en *-ion*, on ne trouve que deux graphies « exceptionnelles » : *confessionnal* et

Et tenez-vous bien : lorsque les 35 000 mots que Thimonnier a étudiés ont ainsi été « mis en règles », il ne reste que 228 exceptions, que René Thimonnier propose de rectifier. Encore faut-il dire que 22 seulement de ces 228 mots appartiennent au vocabulaire *courant*. Les voici, avec, entre parenthèses, l'orthographe que l'auteur suggère :

- agrément (agrément)
- becquée (bequée) ; becqueter (bèqueter) ; bifteck (biftec) ;

boursouflé (boursoufflé) ; bracelet (brasselet)
 – cantonade (cantonnade) ; chariot (charriot) ; châtiment (châtiment) ; clown (cloun) ; club (cleub) ; courrier (courier)
 – déjeuner (déjeuner) ; discussion (discution) ; dissous (dissout)
 – favori (favorit)
 – gaiement (gaiment) ; groseillier (groseiller)
 – limonade (limonnade)
 – oignon (ognon)
 – patronage (patronnage)
 – zinc (zing).

Bien entendu, le travail de René Thimonnier, que nous avons illustré par le vocabulaire, porte aussi sur l'*ensemble* de la grammaire.

Alors, direz-vous, pourquoi la réforme de René Thimonnier n'a-t-elle jamais été appliquée ? Sans doute parce que Thimonnier n'avait pas les « sacrements » utiles. Il n'était ni linguiste, ni grammairien, ni normalien, ni académicien, ni journaliste ; il ne fut que simple professeur de français. Et cela pèse, même si Joseph Hanse a écrit : « *Votre originalité est d'avoir découvert des structures dont la plupart n'étaient même pas soupçonnées. Grâce à elles, on peut enfin délimiter le champ d'une réforme sage et suffisante.* » Même si Étiemble a assuré : « *Ce n'est rien de moins*

qu'une révolution que vous faites dans cette république qu'est la pédagogie traditionnelle de l'orthographe dont vous êtes le Christophe Colomb. » Même si Maurice Grevisse a confié : « *L'avantage de cette découverte, c'est que bien des difficultés d'écriture, qui échappaient à toute codification, vont être désormais surmontées.* »

J'ai rencontré une fois René Thimonnier. C'était lors d'un débat sur la langue française organisé par Raymond Barre, au milieu des années quatre-vingt. Perdu dans une immense salle, il s'est levé et a pris la parole. L'homme était âgé, voûté, déjà ravagé par la maladie de Parkinson. Mais, lorsqu'il a parlé, lorsqu'il a expliqué sa théorie des séries en prenant l'exemple de la famille d'*honneur*, il m'a séduit, à tout jamais. Et je voudrais remercier Jeanne Ogée, vice-présidente de la Biennale de la langue française, de m'avoir permis de pénétrer dans la méthode pour laquelle elle s'est tant battue. Et si l'on me permet un vœu, c'est que la Délégation générale à la langue française et aux langues de France étudie à fond la méthode Thimonnier avant d'engager toute nouvelle révision de l'orthographe.

Raymond BESSON

Une orthographe à deux niveaux... et plus

QUE de qualificatifs ne rencontre-t-on pas pour définir les méthodes d'apprentissage de la lecture et de l'orthographe : phonétique, phonologique, alphabétique, syllabique, globale, mixte, etc., les termes *syllabique*, *phonétique*, *phonologique* et *alphabétique* étant d'ailleurs souvent mis les uns pour les autres, ce qui n'est pas sans surprendre...

L'opposition principale repose sur la distinction entre syllabique et global. Pour les partisans du premier, les unités sont la lettre et la syllabe, la syllabe étant constituée de plusieurs lettres. Pour les partisans du second, l'unité serait le mot.

Le français est essentiellement écrit au moyen de lettres, ce qui explique qu'il puisse être rangé parmi les langues alphabétiques. La lettre se définit comme l'unité récurrente dépourvue de sens. Quoi de plus logique alors que de commencer l'apprentissage de la lecture par la connaissance de l'alphabet, puis de procéder au groupement des lettres en syllabes et des syllabes en mots.

Mais connaître les lettres de l'alphabet est une chose, connaître leurs combinaisons en est une autre, fort différente.

Quel est le statut de la lettre dans l'orthographe du français ?

Retenir la lettre comme unité du « système » graphique du français conduit à une impasse, dans le domaine de la lecture comme dans celui de l'orthographe.

En effet :

– pour la lecture, *p* et *a* font [PA] dans *papa* mais pas dans *pantoufle*, *pain* ou *paupière*. Donc dire que *p* et *a* font [PA], c'est enseigner quelque chose qui est très souvent faux. Et tout enseignant sait que l'on ne doit pas fixer dans la mémoire d'un

enfant, même provisoirement, quelque chose qui est faux, c'est une faute pédagogique majeure. Et les difficultés ne tarderont d'ailleurs pas à apparaître : comment l'enfant lira-t-il et écrira-t-il le mot *oiseau* ?

– pour l'orthographe, c'est la catastrophe : la réalité est que si l'on applique le principe de correspondance lettres / phonèmes, on enseigne à l'enfant une écriture dite (d'ailleurs à tort) phonétique, que même les réformateurs les plus audacieux hésitent à proposer ! Appliquer cette démarche, c'est enseigner par exemple que *bateau* doit s'écrire *bato*, que *oiseau* doit s'écrire *wazo* ou peut-être *oazo*, et c'est effectivement ce type de graphie qu'induit très souvent la méthode dite syllabique.

La réalité est que la lettre n'est pas l'unité fonctionnelle du français écrit. Elle n'est qu'une unité de premier niveau : elle est l'outil au moyen duquel on construit la véritable unité de l'orthographe française, le graphème, unité de second niveau, véritablement fonctionnelle par ses relations avec l'oral et ses valeurs morphologique et distinctive.

Autant le fait d'associer systématiquement une lettre à un phonème constitue une erreur grave, autant associer un graphème à un phonème est conforme au principe fondamental de l'orthographe française, celui de la relation de l'écrit à l'oral. En effet 83 % des graphèmes transcrivent des phonèmes. Ces graphèmes peuvent être constitués d'une lettre, ex. *b*, *a*, *l* dans *bal*, ou de plusieurs, ex. *ai* dans *balai*, *ain* dans *bain*, *an* dans *maman*, etc. Mais, me dira-t-on, on parle depuis longtemps de « groupes de lettres ». Certes, mais sans préciser le contenu de cette notion, de

sorte qu'un « groupe de lettres » désigne aussi bien *gn* que *ouf*, *ec*, *est*, *str*, parfois avec des équivalences surprenantes, telles *ii = y*, *oii = oy*, *aii = ay*, ce qui, d'un point de vue théorique, n'est pas erroné mais introduit des graphies inexistantes et constitue de ce fait une difficulté supplémentaire. Qui plus est, certaines équivalences, telles *eu = æu*, *in = ain = ein*, *é = er = et = ez*, donnent à croire que l'on peut écrire à volonté l'une ou l'autre de ces graphies (on aura reconnu une méthode fort prisée des partisans de la méthode syllabique). Or depuis les années 1980, les graphèmes ont fait l'objet d'études approfondies. Ils sont classés, en fonction de leur fréquence et de leur fonctionnalité, en quatre classes, ce qui permet d'envisager une progression. Sans développer ici ces travaux, je dirais simplement que la première classe regroupe 33 graphèmes qui permettent de transcrire tout discours oral. Cependant, cette transcription est proche du phonologique et, à mon sens, ne saurait constituer la première étape dans l'acquisition de l'orthographe puisqu'elle induirait par exemple la graphie *bato*. En revanche, la deuxième zone, celle des 45 graphèmes de base, est certainement celle qui doit être privilégiée. Dans cette zone se trouvent en effet des mots tels que *bec*, *règle*, *chair* pour la transcription de [E], *sol*, *pot*, *chevaux*, *bateau*, *oiseau* pour celle de [O], etc. Les graphèmes ne se définissent pas seulement par la fonction de rapport à l'oral.

S'ajoutent la fonction morphologique, qui peut être lexicale (par exemple le *t* de *haut*, prononcé dans *hauteur*) ou grammaticale (conjugaison, marques de genre et de nombre), et la fonction distinctive (ex. *è / ai* dans *père / paire*, *an / en* dans *pense / panse*). Avoir conscience que l'orthographe française est une orthographe à deux niveaux, voilà qui permet d'entrer au cœur même de ses régularités et de participer à la compréhension de son fonctionnement réel.

Mais ces deux niveaux ne concernent que la strate graphémique. Une démarche pédagogique cohérente doit également retenir les autres strates, celles des structures morphologique, morphémique (où se situent les composants du mot, tel *eau* dans *renardeau*, *perdreau*, mais aussi dans *bateau*, *chapeau*), lexicale, syntaxique et textuelle. Une même graphie relève souvent de plusieurs strates. Ainsi, *eau* se rencontre dans les strates graphémique, morphémique et lexicale. C'est en prenant en compte l'ensemble de ces niveaux et strates, et à tout moment du parcours d'acquisition, dans des proportions variables et en des termes toujours compréhensibles par l'apprenant, que se mettra en place une pédagogie efficace, fondée sur la capacité de réflexion, car « *ce qui ne peut se faire par la raison, et par prudence et adresse, ne se fait jamais par la force* » (Montaigne, *Essais*, livre II, 8).

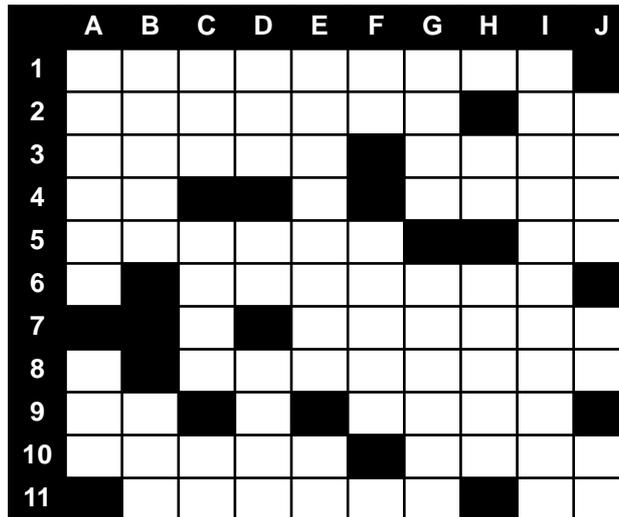
Claude GRUAZ

NDLR : Cet article tient compte des rectifications orthographiques de 1990.

* Pour cette approche de l'orthographe : *L'orthographe française, traité théorique et pratique*, de Nina Catach, avec la collaboration de Claude Gruaz et Daniel Duprey (Nathan, 1^{re} édition 1980) ; également *Aspects du mot français, écriture, structure et sens*, de Claude Gruaz (L'Harmattan, 2005).



À vous de jouer !



Horizontalement :

1. Nous connaissons son maître, sa biographie nous est maintenant révélée.
2. Instrument à vent. Démonstratif.
3. Il défend ardemment notre cause en Europe. Danse.
4. Château picard. Comptes et dépenses.
5. Bien charpentées. Oui.
6. Se fait sous un orme.
7. Remorquant.
8. Bien petits sur la carte.
9. Appréciation. Les disparus de ce Saint en sont tout retournés.
10. Repaire de sorcières. Celui de l'intérêt varie.
11. La mouette l'est parfois. Petit serpent grec.

Verticalement :

- A. Quand Richelieu s'intéresse à la musique. Combien de deniers ont-ils ?
- B. Naturels. Poisson qui pourrait rendre alcoolique.
- C. De son boulevard, on voit les Pyrénées. Roi biblique. Environ 576 m.
- D. Montagne utilisée comme préfixe. Après si. Rhéteur célèbre.
- E. Prétendument utilisée pour laver le verre. Mis en mouvement.
- F. Pronom ou préposition. Capitale en Corée.
- G. Si ce n'en est pas, c'est du cochon. Si c'est de l'art, ce n'est pas du cochon.
- H. Tout bleu. Belle forêt pour les promenades de Poutine.
- I. Rien de nouveau pour eux.
- J. Photo. Eliot. Après le nu.

Solution dans le prochain numéro.

LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN CHEF D'ORCHESTRE



Frédéric Lodéon

Les remerciements du lauréat de notre prix Richelieu 2007 (voir p. III) furent un hymne à la langue française et à la musique.

Outre une médaille et trois ouvrages offerts par DLF, Frédéric Lodéon reçut Le Grand Robert de la langue française en six volumes, cadeau des éditions Le Robert.

Rappelons que ce prix est aussi subventionné par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Permettez-moi de vous dire tout d'abord la joie que j'éprouve à être en votre compagnie, et aussi, la confiance que je ressens. Confiance, parce que je suis certain de ne pas entendre jusqu'à la fin de cette réunion : « *un espèce de* », « *les événements avec lequel nous sommes confrontés* », « *le train pour Bordeaux partira de la voie une* », ou pire : « *de la voie numéro une* », « *un autoroute* », « *un HLM* », « *aller en vélo* », « *pour pallier à ce problème* », « *une gageure* » – prononcé comme *un malheur* au lieu de « *gajure* » – « *j'en ai les oreilles rabattues* », « *vingts élèves* », ou encore, entendu récemment : « *Avec ces gens-là, Monsieur, tout est capable.* »

Mais pourquoi en vouloir au Québécois qui vous dit : « *J'vais chercher ma blonde avec mon char* », même si son amoureuse a les cheveux couleur de jais, et même si sa voiture n'a que deux places ? Et si à la Martinique, terre d'origine de ma famille, on vous demande « *Ça ou fé ?* », (Comment ça va ?), vous aurez peut-être plaisir à répondre : « *Tout douce...* » Et si on vous y propose le « *Pété pied* », ne craignez pas une agression contre vos membres inférieurs. C'est que l'on veut vous offrir successivement un verre de rhum blanc, un verre d'absinthe – tolérée là-bas –, et pour adoucir le tout, une rasade d'eau de coco. Après la troisième tournée, essayez donc de vous lever, surtout si ce rituel a eu lieu en plein soleil sur la plage des Salines. Et ne rougissez pas, Mesdames, en entendant au marché de Fort-de-France les joyeuses doudous appeler les petites bananes des « *rhabillez-vous, jeune homme* » et les grosses, des « *ouaille, maman !* ».

D'un vieil homme qui a un peu perdu la tête et se met à raconter sa vie dans le désordre, on dit qu'il « *déparle* ». N'est-ce pas plus imagé que de dire « *il délire* » ? Et plus délicat que « *Ouah, le vioque, il a pété un câble !* » Toutes ces inventions, toutes ces licences, poétiques ou non, et quelles que soient leurs qualités, sont un hommage à la langue mère et lui donnent des couleurs bien pittoresques.

Et ce n'est pas négliger le français que d'accepter dans le domaine musical : *pianissimo, piano, mezzo piano* ou *mezzo forte, forte, fortissimo*. Ou *adagio, adagietto, lento, andantino, andante, allegretto, allegro, vivace, vivacissimo*. Ces termes sont compris des musiciens du monde entier, de même qu'*arco* (avec l'archet), *pizzicato* (en pinçant la corde avec les doigts), *col legno* (avec le bois), et bien sûr, *concerto*. En revanche, nous n'avons pas eu à emprunter ou féminiser les noms d'instrumentistes, puisque l'on dit : *un* ou *une pianiste, violoniste, hautboïste, harpiste*, etc. Mais pourquoi *soprano, mezzo-soprano*, alors que ces messieurs sont appelés *ténor, baryton* et *basse* ? Ce sont les mystères de l'usage, et ses facilités qui font que *courriel* a du mal à s'imposer face à « *e-mail* », et *apparence* face à « *look* ». Mais nous avons bien réussi à prononcer les noms de Bach, Mozart ou Schubert à la française.

Comme la langue, la musique a ses origines, ses règles et ses plaisirs. On peut imaginer sa naissance ainsi.

Les bruits de la nature ont impressionné les premiers habitants de la terre : grondements de l'orage ou des éboulements rocheux, sifflements, mugissements, ululement du vent, rumeur de l'eau qui s'écoule paisiblement ou qui éclate en cascades, cris inquiétants ou familiers des animaux. Rugissements ou feulements des carnassiers, pépiements, roulades, trilles des oiseaux... Les nuances sont multiples et l'oreille de nos lointains ancêtres s'en est trouvée richement éduquée. Un chasseur au repos a pu s'amuser à faire vibrer la corde de son arc pour reproduire le son entendu lors du lâcher de ses flèches : il venait d'inventer le principe de la harpe. Un enfant à l'affût au bord d'une mare a peut-être soufflé un jour dans un roseau et entendu un son nouveau qu'il pouvait reproduire à sa guise : la flûte était née. Mais la voix fut certainement le premier moyen d'expression à tendance musicale. Les cris de détresse, de joie, de triomphe, les appels, les gémissements plaintifs ou voluptueux ont constitué une gamme d'intensités, de significations, d'émotions reconnaissables qui, petit à petit, ont imprégné les consciences : les sons ont acquis une identité, ils sont devenus des codes affectifs. Tout cela a favorisé la naissance du chant, moyen plus ou moins harmonieux de partager des sentiments, d'éveiller chez l'autre la compassion, la joie, l'angoisse, d'exprimer la crainte ou l'amour. Qu'est-ce qui a pu pousser certains individus à vouloir perfectionner ces rudiments pour arriver progressivement à la mélodie, au rythme et à l'harmonie ? Encore une question qui met en relief les capacités d'évolution et d'invention de nos ancêtres.

Bien plus tard, Grégoire I^{er} Le Grand, pape de 590 à 604, fera codifier les chants liturgiques de la chrétienté et créera le chant grégorien. Au XI^e siècle, le moine Gui d'Arezzo posera les bases du solfège moderne en utilisant les premières syllabes d'une hymne à saint Jean-Baptiste :

Ut queant laxis
Resonare fibris

Mira gestorum
Famuli tuorum
Solve polluti
Labii reatum
Sancte Johannes

(Afin que tes serviteurs puissent chanter, à gorge déployée, les merveilles de tes actions, ôte, saint Jean, le péché de leurs lèvres souillées.)

L'*Ut* sera changé en *Do*, pour plus de facilité de prononciation, par des Italiens, au XVII^e siècle. Les peuples anglo-saxons et allemand ont préféré se servir de lettres de l'alphabet (C, D, E, F, G, A, B ou H). Peu importe. On pouvait dès lors désigner les notes clairement.

Il a fallu attendre le XIV^e siècle pour que la musique instrumentale soit, elle aussi, copiée, et donc préservée en partie d'un oubli définitif. Ainsi, de tâtonnements en tâtonnements, d'expériences en expériences, se sont développés deux magnifiques supports de la pensée humaine : le langage et l'art des sons. Grand merci à tous nos prédécesseurs sur cette planète. Merci à Monteverdi, Vivaldi, Rameau, Couperin, Bach, Mozart et tant d'autres. Merci pour la langue française à Ronsard, Molière, Corneille, Racine, Rimbaud, Verlaine, Marguerite Yourcenar, Anatole France, Jean Dutourd, vous ici présents, et tant d'autres. Et à ceux qui, venus d'ailleurs, ont choisi notre langue : le regretté Henri Troyat, Andreï Makine, prix Goncourt et Médicis pour *Le Testament français*, Daï Sijie, auteur de *Balzac et la petite tailleuse chinoise*, François Cheng, de l'Académie française, Léopold Sédar Senghor, bien sûr, Assia Djebar et tant d'autres.

Mozart pensait que le français ne convenait pas à l'opéra. Il a été contredit par Gounod, Bizet, Massenet, Debussy et son fameux *Pelléas et Mélisande*, et bien d'autres compositeurs, tels aujourd'hui Pascal Dusapin, Philippe Hersant, ou Béatrice Thiriet et Laurent Petitgirard, de l'Institut, présents tous les deux ce soir.

Le français est peut-être moins sonore que l'italien, moins percutant que l'allemand, ses accents toniques sont moins marqués. C'est une langue polie par des générations de beaux esprits, et on connaît le mot prêté à Frédéric II Le Grand (et avant lui, à François I^{er}) : « Je parle allemand à mes chevaux, italien à mes maîtresses, et français à mes amis. » Eh oui ! Quel régal de savourer et de partager des mots tels que *melliflu*, *coruscant*, *amour*, *douceur*, *gentillesse*, *tendresse* ; *glaïeul*, *iris*, *pensée*, *rose*, *coquelicot*. De parler d'un *vin gouleyant*, de *sa robe*, de *sa jambe*, de *sa cuisse*... De pouvoir humer un livarot, un rocamadour, un saint-nectaire ou un reblochon. Notre langue est riche de la diversité de ses régions et des apports extérieurs qu'elle a acceptés avec discernement. Je n'oublie pas que mon prénom, *Frédéric*, vient du german *Friedenreich*, qui signifie « riche de paix ».

Je pense maintenant à mon instituteur de l'école en briques rouges du boulevard Bessières, Monsieur Fertout, qui me laissait terminer mes rédactions au fond de la

classe, alors qu'il continuait ses cours d'histoire ou de géographie pour les autres élèves, moins portés sur l'écriture. Je pense à Jacques Chancel, qui m'a appris que je pouvais aussi faire aimer la musique par le verbe.

Je pense à mon maître Rostropovitch qui vient de fêter son quatre-vingtième anniversaire à Moscou, malgré sa maladie [NDLR : Rostropovitch s'est éteint le 27 avril]. Il y a trente ans, j'ai eu la joie de remporter le concours qui porte son nom ; aujourd'hui, vous me faites l'honneur de m'octroyer le prix Richelieu. Ainsi, les efforts que j'ai poursuivis au service de mes deux passions sont-ils récompensés de la manière la plus touchante à mes yeux.

Conscient que ce nouvel honneur implique de nouvelles responsabilités, je m'appliquerai à être encore plus vigilant lorsque je m'exprimerai jour après jour sur les ondes de France Inter, ou semaine après semaine sur celles de France Musique.

Frédéric Lodéon est né le 26 janvier 1952 à Paris.

Formation : 1^{er} prix de violoncelle et de musique de chambre du Conservatoire national supérieur de Paris.

Carrière : Premier concert à Radio-France et participation au festival Yehudi Menuhin de Gstaad (Suisse) (1972). Participation au festival de Prague (Tchécoslovaquie) (1972, 1974, 1976). Concerts à Washington (États-Unis) sous la direction de Mstislav Rostropovitch, en Europe de l'Ouest et de l'Est, au Canada, direction de l'Orchestre symphonique européen. Auteur et présentateur de l'émission « Musique Maestro » sur FR 3 (1990). Producteur et présentateur de « Carrefour de Lodéon » sur France-Inter (depuis 1992). Direction de l'Orchestre du Capitole de Toulouse, l'Orchestre symphonique de Lyon, l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire... (1993). Direction des orchestres de Bretagne et de Bordeaux (1995). Direction de l'orchestre de Basse-Normandie (1996). Direction de l'orchestre de Bucarest, de l'Opéra de Marseille et de l'Orchestre philharmonique de Radio France (1997). Direction de l'orchestre de Paris et de l'Ensemble orchestral de Paris (1998). Collaborateur régulier de la chaîne de télévision Mezzo (à partir de 1998). Présentateur de l'émission « Le Pavé dans la mare » sur France Musique et coprésentateur des « Victoires de la musique classique » sur France 3 (depuis 2002). Président d'honneur du festival de Pontlevoy (depuis 2003). Présente « Plaisirs d'amour » sur France Musique (depuis 2006).

Œuvres : nombreux enregistrements discographiques, dont les concertos pour violoncelle de Vivaldi, Haydn, Boccherini, Schumann, l'Épiphanie de Caplet (Grand Prix de l'académie Charles-Cros), la sonate de Schubert, le Trio opus 50 de Tchaïkovski (Grand Prix de l'académie du disque français).

Distinctions : 1^{er} prix au concours Maurice Maréchal (1972). Prix du président de la République (2 fois), 1^{er} prix au concours Rostropovitch (1977). Lauriers du Club de l'audiovisuel 1999. Grand prix Anima 4 du meilleur animateur radio de l'année 2001, décerné par la Communauté des radios publiques francophones. Commandeur du Tastevin (2005).

Décorations : chevalier de la Légion d'honneur, officier des Arts et des Lettres.

NOUVELLES PUBLICATIONS



**À LA RECHERCHE
DU BON FRANÇAIS***

de **Bernard Leconte**
Préface de Maurice Druon,
de l'Académie française

Sans la vanité, sans la sottise et ses avatars comme le besoin de compliquer pour faire savant, sans les prosaïques préciosités de notre temps, nous serions privés de ce nouveau livre de Bernard Leconte : *À la recherche du bon français*, second recueil de billets inédits ou parus dans *Top Vallées Magazine* en 2003 ou *Le Figaro* de 2002 à 2005, et suite de *Qui a peur du bon français ?* Dans une brève et brillante préface, Maurice Druon, de l'Académie française, déplore que ce journal prive ses lecteurs du plaisir de le lire. Les articles de Bernard Leconte, comme autrefois les chroniques dues à des plumes choisies et les « En courant » de Georges Rapon ou d'André Frossard, retenaient de très nombreux lecteurs, aujourd'hui sevrés de ces petits bonheurs quotidiens.

Si Bernard Leconte n'avait pas appris par une chaîne de radio que Clara Schumann se réservait un « espace compositionnel », si la maxime de Chamfort : « Il faut que le cœur se brise ou se bronze », n'avait pas été traduite par « *On atteint le fond de la déprime ou on obtient la résilience* », si certaine spique-rine du petit écran ne prononçait pas le *u* français « eu » (« *croissant de leune* », « *teube*

d'aspirine », etc., nous n'aurions pas ces réactions de Bernard Leconte, émoustillantes pour l'esprit, et ces sourires amusés promenés sans amertume sur les expressions prétentieuses et les travers souvent contagieux de nos contemporains. Voici donc cent soixante-quatre articles tous plus drôles les uns que les autres – *castigat ridendo mores* ! : ils constituent, avec trois index (thématique, grammatical et des noms de personnes), un chef-d'œuvre de bon sens et d'humour. À lire.

Jacques **DHAUSSY**

* **LANORE, 2007, 192 p., 15€**



**LA PONCTUATION OU L'ART
D'ACCOMMODER LES TEXTES***

d'Olivier Houdart et Sylvie Priout

Le sujet est d'importance. Il y a une ponctuation française, comme il y a une langue française : fruit de la tradition et du génie du lieu, part irremplaçable du patrimoine littéraire mondial. Le sujet ne bénéficie d'ailleurs pas de nombreuses monographies. Un grand éditeur a eu l'honnêteté de l'admettre et le courage d'y remédier par l'ouvrage qui nous occupe. Un chapitre de ce livre couvre chaque signe, la liste des signes traités étant quelque peu limitative, n'incluant ainsi ni astérisque ni barre oblique. Mais l'exhaustivité n'est pas le propos de cet ouvrage, qui sait pour notre divertissement faire une part à l'histoire des signes de ponctuation et aux signes inventés

qui ne « prirent » pas, à la théorie linguistique et aux exemples choisis. Là où le Drillon mettait à l'honneur la virgule, c'est ici aux points que revient la part du roi. Une bibliographie succinte mais à jour complète le tout.

Romain **VAISSERMANN**

* **Seuil, 2006, 204 pages, 12 €**



LE VERBE CONTRE LA BARBARIE
APPRENDRE À NOS ENFANTS
À VIVRE ENSEMBLE*

d'Alain Bentolila

Cet ouvrage, qui a reçu le prix France-Télévision au début de l'année 2007, analyse de façon remarquablement lucide les ravages causés, dans une partie non négligeable de la jeunesse, par une insuffisante maîtrise du langage qu'Alain Bentolila appelle « insécurité linguistique ». Pour y remédier, l'auteur retrace les différentes étapes de l'apprentissage du langage qui **devraient** conduire l'enfant à comprendre ce qui l'entoure et à exprimer ce qu'il ressent, à la maison d'abord, avec le soutien de la famille, puis à l'école, grâce à une pédagogie appropriée à son âge et à sa personnalité. Le propos n'est ni pédant ni aride : des anecdotes illustrent avec fraîcheur et humour une expérience personnelle, souvent familiale. Il faut lire le récit d'une tentative d'explication de texte dans une classe technique de ZEP pour entrevoir l'abîme dans lequel est tombée l'Éducation nationale, faute d'avoir pu maîtriser la démocratisation massive de l'enseigne-

ment, et l'arrivée d'enfants dont le langage est « incompatible » avec celui des auteurs qui constituent notre culture. Alain Bentolila a le mérite de décrire sans faux-fuyants les deux réactions possibles du professeur face à un tel désastre : maintien de la culture traditionnelle inaccessible à une partie du public, qui devient incontrôlable, ou rejet de l'héritage culturel et enfermement des élèves dans des ghettos d'inculture qui débouchent sur la violence. En effet, la condition d'homme civilisé s'acquiert grâce à la médiation du langage, qui se substitue à la violence du barbare, de celui qui n'appartient pas à la cité des hommes cultivés. Un langage correct – répondant à des **règles communes** qui rendent possible la communication –, et riche, susceptible d'exprimer avec exactitude **l'opinion de chacun**, doit permettre de comprendre la parole de l'autre, et de convaincre « ceux que nous n'aimons pas », et qui, pour la même raison, ne nous aiment pas. Souhaitons que cette réflexion humaniste et ce projet ambitieux rencontrent l'écoute qu'ils méritent.

Anne-Marie LATHIÈRE

* *Odile Jacob, 2006, 202 p., 21,90 €*



DITES-LE EN COULEURS !
DICO DES EXPRESSIONS FLEURIES*

de Pierre Merle

Ce n'est pas parce que vous avez « le noir dedans » qu'il faut « avoir les arcanettes », vous pouvez à la rigueur « avaler quelques

coulevres » mais jamais « votre cuillère ou votre chaloupe »... Le *Dico des expressions fleuries* veut nous en faire voir, et surtout dire, de toutes les couleurs. La liste des expressions est certes colorée. Dans son avant-propos, l'auteur les annonce « *fleuries, savoureuses, jous-sives, pimentées, amusantes ou surprenantes* ». Il nous prévient que beaucoup d'entre elles sont liées au sexe, à l'alcool et à la drogue. En effet il s'agit le plus souvent de langue verte.

Pour chaque expression nous sont proposées une traduction ou une explication, une datation ou une hypothèse sur son origine. Ainsi apprenons-nous que le fameux « coup de boule », illustré par Zidane l'été dernier, daterait de... 1892 ! Si la lecture de ce dictionnaire est instructive, elle est parfois un peu déconcertante. La liste va du connu (*à l'emporte-pièce*) au plus rare (*à loilp*) et du plus ancien (*graisser la patte, être sur son propre*) au plus récent (*être rock'n roll*). Car cet ouvrage à la couverture rose et verte est un travail d'érudition, qui fait appel à des travaux de spécialistes qui remontent jusqu'au XVIII^e siècle (Philibert-Joseph Leroux, 1750). Et il comprend une bibliographie de 24 titres. Dans une seconde partie d'une vingtaine de pages, l'auteur ambitionne de nous convertir à la pratique de la langue fleurie, qu'il affectionne, en nous proposant des expressions variées, sur des thèmes divers et classés par ordre alphabétique, qui vont d'*Amour* à *Sport*. De quoi fleurir nos conversations ! Succès garanti !

Claudie BEAUJEU

* *Mots & Cie, 2006, 340 p., 13,50 €*



**L'ÉTONNANT VOYAGE
DES MOTS FRANÇAIS
DANS LES LANGUES ÉTRANGÈRES***

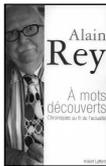
de Franck Resplandy

Déjà auteur d'un dictionnaire d'expressions idiomatiques (*Liberté d'expressions*, Hors Collection, 1995), Franck Resplandy s'est entouré de très bons correspondants pour aborder un sujet méconnu : les expressions et mots français utilisés dans les langues étrangères. On connaît bien l'histoire de ces mots français venus des langues étrangères, mais le rayonnement passé et encore présent de notre langue nous réserve des surprises. Du hongrois (*smafu*, de « je m'en fous ») à l'amharique (*babour*, de « vapeur ») en passant par le russe ou le persan (*fokoli* de « faux col »), c'est tout un lot d'inventions que ce livre nous amène à découvrir : *raffinesse* en allemand, *skubilitic* en roumain, d'après les « Scoubidou » de Sacha Distel, *simoléon* mêlant en argot anglo-américain « Simon » (nom familier de la pièce de six pence) et « Napoléon » (le franc-or) – car les termes argotiques ne sont pas oubliés, même s'ils ne donnent pas la meilleure image qui soit de la France. Chaque article est développé ; de nombreux encadrés, portant sur les doublets roumains ou encore sur le franponais (si !), aèrent le texte et sont bien compris dans l'index final. Bibliographie à jour, index de sites internet spécialisés : le livre est tout simplement complet, même s'il ne pouvait

être exhaustif : allemand, anglais, bulgare, hongrois, italien et turc ont conspiré à faire descendre notre « Madame » de son piédestal, et sans doute d'autres langues encore, le russe à tout le moins.

R. V.

* Bartillat, 2006, 208 p., 20 €



À MOTS DÉCOUVERTS*

d'Alain Rey

Linguiste de grand renom, Alain Rey a, par ses chroniques matinales sur les ondes, donné une nouvelle profondeur au vocabulaire de l'actualité. Ce sont certaines de ces chroniques qu'il publie dans cet ouvrage. Partant du sens actuel d'un terme-titre, l'auteur remonte à son origine, ou, du moins, à un moment particulier de son histoire, et présente les changements de sens successifs du mot. Il démontre ainsi de façon probante que la langue évolue avec la société. Elle est certes l'héritière du passé, mais vit dans le présent. C'est dans cette optique que l'auteur aborde, avec un réel souci d'objectivité, le sujet de l'enseignement : « *Les admirables fondamentaux... lire, écrire et compter [sont] nécessaires, indispensables, certes, dans une société à écriture. Mais il existe une base, un socle préalable, qui est : penser, parler, comprendre... Ce sont des têtes bien faites, que réclamait Montaigne, pas des ordinateurs et des traitements de texte sur pattes* ». Et dans les dernières lignes de l'ouvrage, A. Rey conclut fort pertinemment : « *L'antiévolu-*

tionnisme pourrait être tout simplement un régressionnisme ».

Claude GRUAZ

* Robert Laffont, 2006, 462 p., 21 €



AU CŒUR DES MOTS

LES RUBRIQUES DE MONSIEUR DICO*

de Jacques Mercier

Préface d'Alain Berenboom

Issu d'une rubrique quotidienne tenue dans *La Libre Belgique*, ce recueil examine les usages du français contemporain tel qu'il se parle dans la communauté francophone de Belgique. Facilité et joie de passer du coq à l'âne, par des mots de France – aussi variés que *germanopratin*, *loustic* et *vernissage* – ou de Belgique. Ces derniers ne sont pas les moins intéressants : *cuistax* et *débéloire*, *racrapoter* et *wallon*. Expressions (*l'affaire est dans le sac*, *le torchon brûle*) et anglicismes (*hype* et *lounge*) ne sont pas oubliés. La bibliographie montre que l'auteur, par ailleurs très attentif au langage le plus contemporain, sait puiser aux bonnes sources, afin de ne pas asseoir son jugement sur de simples présomptions. Quel est finalement son point de vue ? « Ni puriste, ni laxiste », en accord avec la devise de notre association. *Au cœur des mots* est à offrir à tous ceux qui ne sont pas abonnés à *La Libre Belgique* !

R. V.

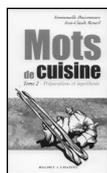
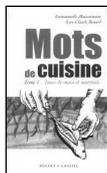
* Éditions Racine, Belgique, 2005, 320 p., 19,95 €

TOUTE L'ORTHOGRAPHE*
TOUTE LA GRAMMAIRE*
TOUTE LA CONJUGAISON*de Bénédicte Gaillard
et Jean-Pierre Colignon

Il s'agit là de trois livres publiés presque en même temps. Le premier est de facture scolaire, par son plan (l'orthographe et les signes, orthographe lexicale, orthographe grammaticale) comme par la taille de ses leçons, qui toutes tiennent en une seule page – c'est bien commode. Le deuxième, de présentation aussi plaisante, décrit l'essentiel de la grammaire par le menu : de la nature à la fonction, de la proposition à la phrase. Le troisième ne se contente pas de donner les modèles de conjugaison, qu'il commente systématiquement, mais explique les difficultés morphologiques souvent rencontrées à conjuguer *asseoir*, *conclure* ou *vaincre*. Les trois composent une somme qui devrait satisfaire bien des élèves, nombre d'étudiants et maints autres curieux !

R. V.

* Magnard, « Les dicos d'or », 2005, 220 p., 256 p. et 222 p., 9,90 €



MOTS DE CUISINE

d'Emmanuelle Maisonneuve
et Jean-Claude Renard

Ce recueil de termes culinaires répartis sur deux tomes, l'un consacré aux « Tours de main et matériel », l'autre aux « Préparations et ingrédients », se présente comme un « dictionnaire ludique, littéraire et informatif ». « Aux gourmands, aux cuisiniers amateurs ou professionnels, aux passionnés de la langue », les

auteurs – une journaliste gastronomique et un journaliste littéraire – ont concocté un savoureux livre de référence qui, sous une présentation élégante (cartonnage, papier, typographie, illustrations), est beaucoup plus ambitieux qu'un simple lexique : il témoigne brillamment de l'évolution de la cuisine française. On y puisera avec bonheur pour préciser une notion courante (*braiser, chemiser*), un vocable ancien (*buisson, roux*), des termes liés à la grande cuisine traditionnelle (*abricoter, fleuron*) ou même contemporains (*plancha, carpaccio*). Les définitions s'appuient sur les sources étymologiques « rebondissant sur l'Histoire, la culture, l'anecdote ». Une bibliographie complète l'ensemble.

Mieux que de simples ouvrages de référence, ces deux volumes se lisent avec bonheur car, s'ils instruisent dans la bonne humeur, ils font aussi appel à notre mémoire des saveurs, à notre imaginaire le plus délicieux. Mais deux charmantes préfaces nous ramènent à la réalité gastronomique et trente-sept recettes originales et point trop savantes font saliver d'envie en attendant le plaisir de leur réalisation et de la dégustation de mets de rêve... Ajoutons que, si vous cherchez une idée de cadeau ou simplement à vous faire plaisir, cet ouvrage ne pourra que vous satisfaire.

C. B.

* Buchet/Chastel, 2005, 2 tomes de 120 p. et 132 p., 25€ les deux.

Nous vous recommandons ces ouvrages de nos adhérents :

- *The Defence of French. A Language in Crisis ?*, de Robin Adamson (Multilingual Matters, 2007, 200 p., 29,56 £).
- *Les Noms d'origine gauloise. La Gaule des dieux*, de Jacques Lacroix (Éditions Errance, 2007, 286 p., 38 €).
- *Pierrette qui roule*, de Claude Duneton (Mots & Compagnie, 2007, 128 p., 9 €).
- *Dictionnaire des difficultés du français médical*, de Serge Quérin (Edisem/Maloine, nouvelle édition, revue et augmentée, 2007, 312 p., 37 €).
- *Gare à l'« infractus ». Améliorer son français en s'amusant*. de Jean-Pierre Colignon (L'Archipel, 2007, 216 p., ill., 17,95 €).
- *Langue française : 101 jeux*, de Jean-Pierre Colignon et Hélène Gest (Archipoche, 160 p., 6 €).
- De René Pommier :
 - *Études sur le XVII^e siècle* (Eurédit, 2006, 181 p., 44 €) ;
 - *Explications littéraires III* (Eurédit, 2006, 204 p., 32 €).
- *Voyage à la source des mots*, de Rolande Delguste-Devismes (Éditions Tarmeye, 2006, 210 p., 14,95 €).

Signalons aussi :

- *Dans le jardin des mots*, de Jacqueline de Romilly, de l'Académie française (Éditions de Fallois, 2007, 318 p., 18 €).
- *Grammaire bleue. La grammaire française en 80 leçons*, de Pascale Marson-Zito et Paul Désalmand (Armand Colin, 2007, 505 p., 16,50 €).
- *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*, d'Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi (Perrin, 2007, 1 466 p., 29,80 €).
- *Conversations sur la langue française*, de Pierre Encrevé et Michel Braudeau (Gallimard, 2007, 200p., 16,50 €).